



Conjoncture

L'année agricole 2022



Sommaire

3 Éditorial

4 Maïs grain

**6 Céréales et
oléoprotéagineux**

**8 Cultures sous contrat
et kiwis**

11 Viticulture

14 Bois et forêt

17 Bovins viande

20 Bovins lait

22 Ovins

27 Caprins

28 Porcins

31 Palmipèdes

34 Volailles de chair

37 Équins

41 Pisciculture

43 Agriculture biologique

**46 Circuits courts
et agritourisme**

Interview

Que retenir-vous de cette année 2022 ?

On sortait d'une année 2021 assez exceptionnelle à tout point de vue. Le revenu de la ferme 64 était en évolution, 2022 aura été un contre-balancier désastreux. Nous avons subi, sur le plan économique, des éléments immaîtrisables, notamment avec la guerre en Ukraine qui a tout déstabilisé. Quand on sait que l'agriculture est dépendante à 100 %, quelle que soit son activité, des énergies fossiles et des énergies tout court, ça a été un drame. Ajoutez à cela trois événements climatiques catastrophiques, à savoir le gel, la grêle et la sécheresse, on s'est aperçu que cette année allait être très compliquée.

Quels moyens avez-vous mis en action pour venir en aide aux agriculteurs du département ?

Nous avons travaillé toute l'année pour essayer de mettre en place des mesures qui apportent un peu d'oxygène aux trésoreries des exploitants. Cela n'a pas été facile. Il y a eu en premier lieu le plan de résilience. Malheureusement, trop d'agriculteurs n'ont pas pu émarquer à ce plan. La majeure partie des dossiers ont reçu un forfait de 1 000 € alors que l'augmentation des charges était en 25 000 et 30 000 €. On a donc poussé pour que plus de dossiers soient concernés par le PEC Ukraine (*N.D.L.R. : prise en charge des cotisations sociales*), avec à la clé 3 800 € par exploitation. Nous avons aussi bénéficié de plus de 4 millions d'euros d'exonération sur la TFNB. La négociation politique à ce sujet a été rude entre la FDSEA, la chambre d'agriculture et l'administration. Enfin, concernant la sécheresse, nous avons fait passer notre dossier fin décembre. Je tiens à remercier toutes les équipes de la chambre d'agriculture qui se sont mobilisées sans compter pour produire les éléments techniques à la constitution de ce dossier.

L'agriculture doit relever de nombreux défis pour répondre aux attentes de la société. N'est-on pas en train d'assister à une nouvelle révolution du monde agricole ?

La révolution verte est lancée depuis une quinzaine d'années, mais elle s'accélère avec le contexte géopolitique mondial. On n'a pas le choix, on devra le faire. Le gouvernement et le président de la République ont rappelé que l'alimentation était aussi importante que l'armée. Il faut que nous soyons souverains sur le plan alimentaire. On doit être capable demain de répondre à tous les marchés, du haut de gamme au produit standard. Cette révolution de souveraineté alimentaire verte sera le défi à relever pour les générations à venir. Ensuite, il faudra saisir toutes les opportunités qui s'offrent à nous, sur l'alimentaire, sur l'énergie, sur de nouvelles productions qui peuvent par exemple servir pour le BTP. On est aux prémices de ce que l'on sera capable de produire dans une quinzaine d'années.



Bernard Layre

Président de la
Chambre d'Agriculture



L'année 2022 aura été compliquée pour l'agriculture départementale. Quel bilan économique tirez-vous pour les productions animales ?

2022 a été l'année des crises, avec la guerre en Ukraine, l'influenza qui revient, l'inflation, le choc énergétique... Pour tous les éleveurs bovins et ovins du département, la sécheresse aura durement affecté la production. On a observé un manque de fourrage criant, même sur des secteurs qui ont toujours été arrosés, au Pays basque ou dans certaines zones de montagne. Nos élevages sont aussi dépendants des achats externes, notamment pour l'aliment. Malheureusement, le coût des aliments a explosé ces derniers mois. Même si les cours ont augmenté, ils ne compensent pas cette flambée des prix. Enfin, je n'oublie pas nos éleveurs de volailles et de palmipèdes qui ont aussi beaucoup souffert avec un nouvel épisode d'influenza aviaire.

Et pour les filières végétales ?

C'est une année historique... dans le mauvais sens ! En maïs, les rendements moyens sont tombés à 66 quintaux, alors que l'an dernier nous étions à un peu plus de 100 quintaux. On a aussi assisté à des coups de chaleur excessifs qui ont brûlé les pollens et donc perturbé la fécondation en maïs semence. C'est un phénomène nouveau auquel nous n'étions pas habitués. La viticulture a également connu une année difficile, avec un coup de gel tardif au printemps qui a causé beaucoup de dégâts. Et la sécheresse a affecté les rendements de nos vignobles.

Quels seront les grands dossiers de l'année à venir ?

Sans hésitation, nous devons travailler sur le stockage de l'eau. Il faut absolument qu'on y arrive ! C'est une condition incontournable pour que nos exploitations retrouvent de la résilience. En France, on stocke moins de 2 % des eaux de pluie, quand l'Espagne en stocke plus de 20 %. On a donc évidemment des marges de manœuvre pour agir. De plus, ce stockage ne profitera pas qu'aux agriculteurs. Tous les utilisateurs et tous les écosystèmes en bénéficieront. En effet, ce stockage permet notamment aux ruisseaux d'avoir des niveaux d'étiage suffisants pour la faune et la flore. Si on veut répondre au défi de la souveraineté alimentaire, il va falloir qu'on se penche sur ce dossier de l'eau. Je pense enfin qu'en tant que responsables professionnels, nous devons mettre nos décideurs politiques devant leurs paradoxes : voient-ils toutes l'eau que l'on importe ! Quand la France importe des fraises ou des tomates du Maroc, on importe aussi l'eau qui a servi à leur production. Pourtant, le Maroc est moins arrosé que la France et cette eau vitale pour sa population. Ici, il y a de l'eau qui tombe et nous ne sommes pas capables d'avoir une souveraineté sur les fruits et les légumes...



Pierre Moureu,

Président du Comité
d'orientation Économie



Édito

On se souviendra de 2022 comme d'une année sèche et chaude, voire très chaude avec de multiples épisodes de canicules. Ce climat a fortement impacté nos cultures, particulièrement nos cultures de printemps. Mais 2022 n'est peut-être qu'une année représentative de notre futur climat, les prévisions à moyen et long terme des climatologues du GIEC vont dans ce sens; de la pluie

en même quantité mais moins bien répartie sur l'année.

Nous devons nous adapter et adapter nos entreprises à ce futur. Cela va passer par plus d'agronomie afin de maîtriser les fondamentaux, tout en intégrant les solutions que la recherche nous apporte et nous apportera encore. Les aléas seront malheureusement plus nombreux à l'avenir et il nous faut réflé-

chir à protéger nos exploitations. Assurance climatique, stockage de l'eau, outils pour une meilleure efficacité de l'irrigation, génétique, des solutions à notre disposition pour demain, pour des productions abondantes, de qualité et des revenus consolidés.

Franck Laborde
Président de la Commission Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture

497 680

C'est la récolte de maïs grain, en tonnes, dans les Pyrénées-Atlantiques en 2022.



66 qx

C'est le rendement de la production de maïs grain dans les Pyrénées-Atlantiques en 2022.

Une production mondiale 2022, voisine de celle de l'année précédente

Maïs grain 2022

En Mt	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Production	1 031	1 061	1 023	1 135	1 091	1 132	1 125	1 131	1 136	1 168
Consommation	956	992	982	1 087	1 090	1 147	1 126	999	1 182	1 190
Échanges	131	142	120	160	148	180	167	189	179	172
Stocks	214	279	312	352	342	321	306	281	285	262

Source : FranceAgriMer (décembre 2022)

Bilan national

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Surfaces (1 000 ha)	1 764	1 559	1 368	1 435	1 426	1 506	1 690	1 460	1 361
Rendement (q/ha)	102	84	76	101,2	89,2	86,3	80,3	104,1	78,9
Production (1 000 t)	17 957	13 059	10 435	14 534	12 725	12 995	13 576	15 202	10 738

Source : FranceAgriMer

2022 est marquée par une baisse importante des rendements. L'ensemble des régions enregistrent cette baisse. Nous retrouvons une situation comparable à celle de 2016

Bilan de campagne en Nouvelle Aquitaine et en Pyrénées-Atlantiques :

Maïs grain	Production 2022 (prévisionnel)		
	Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)
Dordogne	18 935	69,4	131 503
Gironde	20 665	93,9	194 143
Landes	86 930	85,3	741 665
Lot & Garonne	29 235	85,1	248 757
Pyrénées-Atlantiques	75 270	66,1	497 680
Nouvelle-Aquitaine	359 701	73,3	2 635 446

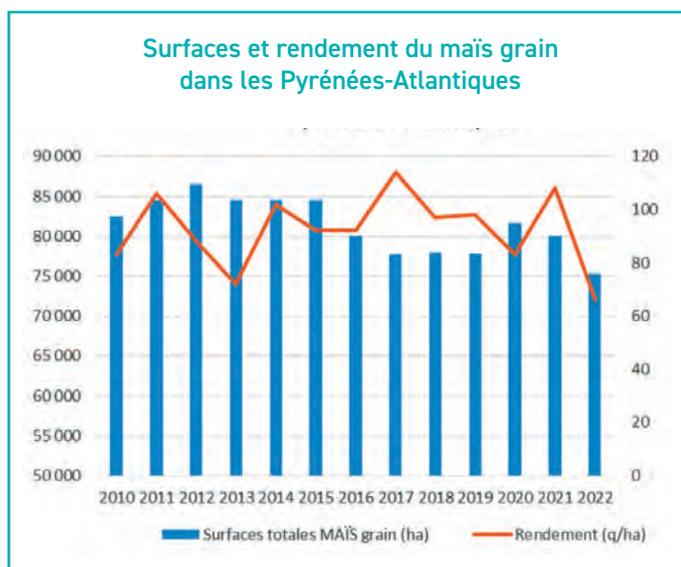
Source : FranceAgriMer



Situation inédite pour les Pyrénées-Atlantiques en 2022 avec 66 qx et 498 000 tonnes par rapport à 2021 avec 108 qx et 868 000 T.

Avec un rendement de 66 qx, nous sommes dans une situation pire que celle de 2013.

Le stockage de l'eau et son utilisation en période estivale sont des paramètres essentiels.



En 2022 , les prix sont à la hausse mais le rendement n'est pas au rendez vous

De plus les prix des intrants, notamment de l'azote ont explosé, majorant fortement les couts de production

Grandes Cultures

Une année difficile pour les cultures de printemps

53 qx

C'est le rendement du blé tendre dans les Pyrénées-Atlantiques en 2022



8486 ha

C'est la surface en tournesol (x 2/2021)



Comme pour le maïs, les COP de printemps ont souffert de la sécheresse au niveau national et les cultures d'hiver s'en sortent un peu mieux comparativement. Mais ce constat national est à

relativiser au niveau aquitain et départemental où les emblavements ont été plus limités en cultures d'hiver et où les fortes températures du printemps ont limité les rendements finaux.

Céréales à pailles et oléoprotéagineux

Estimation des rendements moyens nationaux 2022				
	2019 q/ha	2020 q/ha	2021 q/ha	2022 q/ha
Blé tendre	79,3	68,4	71,3	71,8
Orge d'hiver	70,8	53	66,2	65,7
Colza	31,1	29,2	33,4	36,7
Tournesol	22	21,4	28,7	21,3
Soja	24,4	23	29,1	21,4
Pois protéagineux	40	27,5	30,1	30,5

Source: FranceAgriMer

Céréales à pailles

Pour les Pyrénées-Atlantiques les rendements sont très moyens et les surfaces en baisse (entre - 9 et - 19 % d'hectares selon les céréales à paille) par rapport à 2021. Les pluies de l'au-

tomne ont limité les semis et les fortes températures du printemps avec des pluies plus rares n'ont pas permis de remplir convenablement les grains.

Production 2022

BLÉ TENDRE		Production 2022	
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	24 075	44	105 930
Gironde	5 260	49	25 774
Landes	2 170	44	9 548
Lot & Garonne	52 165	57	297 341
Pyrénées-Atlantiques	3 765	53	19 955
Nouvelle-Aquitaine	477 065	53	533 693
Évolution / 2021	- 5 %	- 12 %	- 16 %

TOUTES ORGES		Production 2022	
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	9 930	45	44 159
Gironde	1 435	44	6 323
Landes	600	46	2 744
Lot & Garonne	8 205	52	42 463
Pyrénées-Atlantiques	1 492	48	7 113
Nouvelle-Aquitaine	144 457	50	721 682
Évolution / 2021	+ 10 %	- 10 %	- 2 %



TRITICALE		Production 2022	
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	9 060	43	38 958
Gironde	735	41	3 014
Landes	1 380	44	6 072
Lot & Garonne	2 580	50	12 900
Pyrénées-Atlantiques	2 385	39	9 302
Nouvelle-Aquitaine	71 930	46	333 322
Évolution / 2021	+ 3 %	- 2 %	+ 1 %



Les oléo-protéagineux 2022

COLZA		Production 2022	
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	4 290	27	11 583
Gironde	690	26	1 794
Landes	1 780	27	4 806
Lot & Garonne	6 000	26	15 593
Pyrénées-Atlantiques	2 027	28	5 676
Nouvelle-Aquitaine	128 228	30	378 023
Évolution / 2021	+ 32 %	- 19 %	+ 6 %

SOJA		Production 2022	
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	1 910	24	4 584
Gironde	3 005	25	7 513
Landes	7 940	26	20 644
Lot & Garonne	21 006	22	46 213
Pyrénées-Atlantiques	10 290	30	30 870
Nouvelle-Aquitaine	48 006	25	118 516
Évolution / 2021	+ 19 %	- 18 %	- 2 %

TOURNESOL		Production 2022	
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	16 110	21	33 831
Gironde	4 680	21	9 828
Landes	8 440	21	17 724
Lot & Garonne	32 390	22	71 258
Pyrénées-Atlantiques	8 486	22	18 669
Nouvelle-Aquitaine	235 342	21	494 149
Évolution / 2021	+ 21 %	- 22 %	- 5 %

On assiste en 2022 à une augmentation nette des surfaces en oléo-protéagineux sur la région Nouvelle-Aquitaine, augmentation qui se retrouve aussi dans les Pyrénées-Atlantiques.

Par contre les rendements ont tout aussi soufferts des conditions climatiques, ce qui donne au final une production globalement stagnante.

Édito

Exceptionnelle, inédite... plusieurs superlatifs pourraient être adéquats pour qualifier la campagne 2022, et ceux à tous les égards, de par l'intensité (dans l'excès ou dans l'absence) des différents phénomènes : sécheresse, canicule et même orages parfois très violents localement. Et les cultures, dans tout cela ? Elles ont essayé de résister

et de s'en sortir avec plus ou moins de réussite suivant le déroulé de leur cycle durant l'été, avec l'appui, le soutien voire l'absolue nécessité de l'irrigation au cours de l'été pour ce qui est des cultures sous contrat. Après une année 2021 plutôt favorable dans l'ensemble aux productions, 2022 marque réellement le pas, sans exception et pourra,

sans doute, être une année référence exceptionnelle (ou normale à l'avenir qui sait ?) du point de vue climatique et agronomique.

Franck Laborde

Président de la Commission Grandes Cultures et Cultures sous Contrat de la Chambre d'Agriculture

Le maïs semence : la floraison impactée de plein fouet par les canicules, des rendements qui s'en ressentent

15

C'est la moyenne en T/ha du rendement moyen du maïs doux. Il est inférieur de 15 à 28 % aux objectifs dans le département : soit 3 T de moins que l'année dernière.



18 ha

C'est la surface de tabac dans les Pyrénées-Atlantiques en 2022.

Les plans de productions ont été stables. La stabilité des trois dernières années fait suite à deux années d'augmentation des plans de production.

Grâce à un mois de mai exceptionnel en termes de sécheresse et de chaleur, les semis ont pu avoir lieu dans de bonnes conditions et de manière continue. L'implantation des cultures a été très favorable, peu soumise aux aléas climatiques, hormis, la dernière décade de juin ou des orages violents ont pu toucher quelques parcelles. Tout s'est corsé à partir de fin juin, ou le manque d'eau criant s'est fait ressentir jusqu'à la fin août et l'arrivée des pluies... tardives dans le cycle. L'irrigation a donc été intense et continue entre le début juillet et le 15 août, avec en moyenne 5 à

6 tours d'eau nécessaire pour combler des ETP journalières records. À cette sécheresse s'ajoutent les divers épisodes caniculaires, intenses et continus également, de juillet et août qui ont touché de plein fouet, entre autres, la phase de floraison. Cela a impacté fortement le rendement final avec une phase de pollinisation et fécondation très aléatoire, même au sein d'une même parcelle.

Les rendements ont été médiocres et ont atteint 60 à 70 % de l'objectif.

Les perspectives 2023 sont plutôt revues à la baisse par rapport à 2022, suite aux grosses problématiques climatiques de cette année et malgré le manque de surface à l'échelle de l'Europe.



Le maïs doux : des rendements en berne, surtout sur les maïs tardifs

Le plan de production 2022 était encore en augmentation par rapport à celui de 2021. Le rendement moyen est inférieur de 15 à 28 % aux objectifs dans le département: une moyenne de 15 T/ha soit 3 T de moins que l'année dernière. Les rendements sont cependant très hétérogènes selon les secteurs :

Secteur Soumoulou: 1 400 ha cultivés. Forte augmentation de surfaces par rapport à 2021 mais des rendements en baisse de 28 % à 13 T/ha. Cela s'explique principalement par la grêle du mois de juin ainsi que par le manque d'eau pour les maïs doux tardifs qui ont subi de plein fouet la sécheresse estivale.

Secteur Orthez / Gave d'Oloron: 334 ha cultivés. Des rendements très moyens à 14,5 t/ha, soit - 18 % par rapport aux prévisions.

Secteur Denguin, Sault, Lescar: 637 ha cultivés en nette hausse par rapport à 2021. Baisse de 19 % des rendements due à la

sécheresse estivale et à l'arrêt des prélèvements d'irrigation sur le secteur des Luys en fin de campagne, empêchant de mener aux termes les maïs de septembre.

Pour ce qui est des perspectives 2023, la surface cultivée devrait se maintenir pour

répondre à la demande du marché. Le plan de production va certainement emmener à accentuer les semis précoces afin d'éviter les problématiques liées à la sécheresse et au manque d'irrigation rencontrés cette année.



Le tabac : des rendements et une qualité moyenne... à cause de la sécheresse et des ravageurs.

Les surfaces dans les Pyrénées-Atlantiques sont stables en 2022 en tabac et atteignent 18 ha pour 9 producteurs (stagnation par rapport à 2021) réparties comme suit: Burley pour 11 ha, tabac brun pour 0,5 ha et Virginie pour 7 ha.

La climatologie de l'été sèche et caniculaire, ainsi que les restrictions d'irrigations en campagne ont eu des impacts négatifs sur la production. Les rendements seront corrects néanmoins, dans une fourchette entre 3 200 et 3 400 kg/ha pour le Virginie et plutôt 3 000 kg/ha pour le Brun/Burley. Les parcelles touchées par la grêle de juin seront en dessous. Ils seront précisément connus après la période de l'effeuillage de la production. Concernant la qualité, des

problématiques de ravageurs sur le tabac brun induisent une baisse de qualité des feuilles.

Les perspectives 2022 orientent la production vers une stabilité en termes de

surfaces et de marges. Cependant, la coopérative recherche toujours de nouveaux adhérents en Virginie comme en Burley pour fournir plus de qualités de tabac à ses clients.



Le kiwi : campagne hétérogène entre kiwi vert et jaune, rendements dans la lignée de 2021...mais des difficultés lors de la phase de pollinisation.



Dans la lignée de 2021, L'année 2022 aura été une année également compliquée pour le kiwi. L'année a débuté avec de fortes inondations sur les secteurs avals des gaves, conduisant à l'asphyxie de vergers. Le maintien d'un milieu anaérobie au niveau des sols a conduit à la mortalité et à l'arrachage de certains vergers. Concernant les ravageurs, leur maîtrise a été satisfaisante, par rapport aux conditions favorables à leur développement, grâce aux techniques mis en place (travail du sol, piégeage,...)

Malgré la lutte antigél au printemps, un certain nombre de pieds mâles ont gelé, mais relativement moins comparé à la campagne 2021.

En 2021, les surfaces en kiwi ont continué leur progression. Des surfaces sont toujours en prospection du fait d'une maîtrise de plus en plus accrue des outils de production, des conditions (sols, climat) de production et des ravageurs (punaises).

La situation au niveau des rendements et de la qualité en 2022 est hétérogène entre le kiwi jaune et vert :

Rendement kiwis verts : Le kiwi vert s'en tire plutôt correctement par rapport aux conditions de l'année. Des résultats moyens, malgré une progression par rapport à 2021 sur le grammage des fruits. Les inondations à répétition ont notamment entraîné une mortalité importante des vergers.

Rendement kiwis jaunes: année plus compliquée que sur le kiwi vert, les rendements sont moyens mais équivalent à 2021, avec perte, en moyenne, d'environ 10 % de grammage sur les fruits. Une période de polli-

nisation très rapide en mai due aux fortes chaleurs a induit des problématiques de fécondation. Signe encourageant, la fin de campagne montre du développement de bois important pour la future campagne de production.

Des interrogations subsistent par rapport à la qualité de conservation du fait de la climatologie exceptionnelle de cette campagne (chaude et sèche).

Sous l'effet de la volatilité des coûts de production (énergie, transport etc...), les perspectives de prix sont difficiles à prévoir à court comme à moyen terme.



Édito

2022, une année de référence pour le futur.

Beaucoup de scientifiques s'accordent pour dire que les conditions météorologiques exceptionnelles que l'on a connu cette année présagent de ce que sera demain une année normale...

Des températures douces en fin d'hiver, un démarrage précoce de la végétation et des gelées tardives qui ont eu raison d'une grande partie de la récolte à Irouléguay, en Béarn

Puis des orages de grêle très violents que la lutte collective mise en place n'a pas totalement permis d'éviter, laissant place à des couloirs ravagés sur Madiran.

Et enfin une longue période chaude et sans pluie, réduisant fortement la croissance des baies et la récolte sur tous nos vignobles.

Heureusement les vendanges se sont réalisées dans de bonnes conditions et, si les volumes sont partout en baisse, la récolte est de qualité et les vins agréables malgré des acidités plus basses que d'accoutumée.

Se sont ajoutés à ce contexte climatique difficile des augmentations très importantes

du prix des fournitures et parfois même, un manque de disponibilité qui a conduit à retarder des mises en bouteilles ou des investissements. Les perspectives pour les mois à venir ne sont pas meilleures.

En conséquence de ces éléments, la situation économique des exploitations devient de plus en plus tendue.

Tout au long de l'année nous avons travaillé avec l'administration pour accompagner les vigneron dans ces moments difficiles et relayer l'information sur les aides auxquelles ils pouvaient prétendre (soutien aux entreprises de vinification, allègement de cotisations MSA, soutien aux pertes de fonds par les Calamités Agricoles, allègement de taxe foncière).

Localement, nous avons abouti à la rédaction d'une nouvelle charte d'utilisation des produits phytosanitaires qui précise notamment les conditions d'informations des riverains lors des traitements et permettra à tous de réaliser la protection de leur vignoble en toute sécurité.

Les programmes de recherche Vitisad et Vites Qualitas soutenus par l'Europe dans le cadre du Poctefa ont pris fin en mai. Ils ont apporté quelques pistes pour adapter nos vignobles au changement climatique et accroître leur pérennité. Ils ont aussi ouvert de nouvelles perspectives de collaboration avec des partenaires espagnols et français qui nous permettront d'apporter plus vite des solutions.

Nous avons renforcé l'accompagnement à la mécanisation pour l'entretien des sols et la qualité de pulvérisation. Ces services ouverts à tous permettront de s'adapter à l'évolution du référentiel HVE et à optimiser les pratiques par exemple en viticulture biologique qui concerne désormais plus de 20 % des surfaces et autant d'exploitations viticoles.

La viticulture du département va devoir s'adapter à un contexte climatique et environnemental plus difficile. Nous nous y préparons.

Corinne Nousty,

Présidente de la Commission Viticulture de la Chambre d'Agriculture

Le vignoble des Pyrénées-Atlantiques subit plus largement les aléas climatiques en 2022 que le reste des vignobles français.

44,2

C'est le nombre d'hectolitres, en millions, produit par la France en 2022. Soit des volumes en hausse de 17 % par rapport à 2021. Ce qui fait de la France le 2^{ème} producteur mondial derrière l'Italie.

11,1

C'est le montant en milliards d'euros du volume d'exportations de la France en 2021.

Un avant-goût des contraintes auxquelles devront faire face les viticulteurs du piémont à l'avenir, compte tenu du changement climatique qui s'annonce ?

En 2022, le volume de la production mondiale de vin devrait être proche de celui de 2021. La production mondiale (259,9 millions d'hl) serait ainsi inférieure à la moyenne pour la quatrième année consécutive.

En Europe, malgré le gel, la grêle, la sécheresse qui ont affecté plus ou moins fortement les différents vignobles, la production devrait être supérieure à celle de l'an passé de + 2 %. Les vagues de chaleurs survenues au printemps et en été ont conduit à une maturité précoce, sans trop de pression parasitaire. Cette relative stabilité masque toutefois des disparités importantes entre

les régions. La France avec des volumes en hausse de 17 % par rapport à 2021 (44,2 millions d'hl) redevient le 2^{ème} producteur mondial derrière l'Italie (50,3 millions d'hl). L'Espagne (33,0 millions d'hl, - 6 %) perd son rang à cause d'une sécheresse marquée et d'un accès à l'eau limité dans de nombreuses régions. Allemagne et Roumanie devraient enregistrer de meilleures récoltes qu'en 2021, Portugal, Hongrie, Autriche et Grèce devraient présenter des productions plus faibles. Ce devrait être aussi le cas aux États-Unis et dans tout l'hémisphère sud à l'exception de la Nouvelle-Zélande.

La surface en vigne dans le monde reste stable depuis 2017 autour de 7,3 M d'ha. En 2021, les vignobles de Turquie et d'Afrique du Sud reculent d'environ 2 %. Celui du Chili progresse de 1 %.

La consommation de vin au niveau mondial a progressé en 2021 de 0,7 % à 236 millions d'hl. La levée des principales restrictions liées au Covid 19 est à l'origine de ce léger rebond. Si la France reste le premier pays consommateur d'Europe (et le deuxième au monde), des récentes études mettent en évidence une consommation en baisse. Cette baisse concerne plus largement les vins rouges (- 32 % depuis 2011) et les jeunes (- 7 %).

Avec un volume de 111,6 million d'hl, les exportations ont atteint leur plus haut niveau de l'histoire en 2021 (+ 4 % par rapport à 2020). La France avec 11,1 milliards d'€ reste en 2021 le premier pays exportateur en valeur (+ 27 %/2020).

En France, le volume total de production est estimé, au 1^{er} octobre par Agreste, à 44,6 M d'hl soit un niveau comparable à la moyenne 2017-2021. La sécheresse a globalement pesé sur l'ensemble des vignobles français mais beaucoup ont été épargnés cette année par le gel et la grêle. En conséquence, les vignobles de Champagne et du Jura, mais aussi le Beaujolais, le Languedoc Roussillon, la Corse et le Sud-Est devraient afficher des rendements supérieurs à la moyenne quinquennale. Seuls l'Alsace, le Bordelais et une partie du Sud-Ouest devraient afficher des rendements à la baisse.

Sources: Perspectives de la production mondiale de vin 2022 – Premières estimations de 2022, 31 octobre 2022. Note de conjoncture viticole mondiale 2021 de l'OIV-avril 2022, Agreste Infos Rapides n°2022-124 – Viticulture – octobre 2022 – Étude Kantar pour RTL, 17 novembre 2022



En 2021, les ventes de vins tranquilles en grande distribution (hypers + supers) ont représenté 9,5 millions d'hectolitres et généré un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros, soit une baisse de 5 % par rapport à 2020 en volume et de 1 % en valeur. La fermeture des circuits de consommation hors domicile avait stabilisé les ventes en 2020 mais elles ne se sont pas maintenues en 2021 et les tendances observées avant la crise Covid 19 réapparaissent.

Les baisses les plus importantes concernent les ventes de vins rouges qui ont diminué de 24 % en volume en 6 ans.

Les vins AOC enregistrent des pertes par rapport à 2020 de - 3 % en volume mais progressent de 1 % en valeur. Seules les AOC blanches progressent en volume (+ 4,4 %) et en valeur (+ 7,2 %).

Toutes couleurs confondues, les ventes d'AOP ont surtout progressé en Bourgogne et Alsace par rapport à 2020 (+ 3,8 %, + 6,6 %). En valeur, les baisses les plus importantes sont observées sur les vins du Rhône (- 2,5 %) et du Sud-Ouest (- 1,7 %).

Sources: Ventes et Achats de vins tranquilles - Bilan 2021 - Franceagrimer - 3 août 2022

Dans les Pyrénées-Atlantiques, les surfaces en production ont progressé entre 2020 et 2021 (2579 ha, + 0,7 %). Le nombre de déclarants, 483, poursuit sa baisse de 1 %. Les surfaces en IGP (108 ha) et VSIG (99 ha) sont en baisse de 11 et 6 % alors que celles en AOC progressent à nouveau (2372 ha, + 1,5 %)

Jurançon: Le vignoble de jurançon poursuit sa progression en 2021 à 1 385 ha (+ 20 ha). Les volumes de sec progressent de 13 % (17272 hl) et ceux de moelleux restent stables à 36 736 hl (+ 6 %).

Les aléas climatiques ont affecté le vignoble au cours de la saison et les productions sont très variables selon les parcelles et les exploitations. Si le gel a, dans la plupart des cas, épargné le vignoble, la sécheresse a impacté largement les rendements des vendanges les plus précoces. Les pluies parfois violentes ont, quant à elles, rendu difficile la protection mildiou à base de fongicides de contact et plusieurs exploitations en agriculture biologique ont subi des pertes de récolte significatives. En moyenne, la production devrait être en légère baisse cette année. Les récoltes, précoces, sont de qualité avec des acidités plus faibles que la moyenne. Les sorties de chai se sont maintenues et les stocks au 31 août (73 485 hl) sont en légère baisse de 1,5 %.



Béarn: Le vignoble de Béarn a été cette année encore victime du gel ce début avril. Associé à la sécheresse de la véraison à la récolte on s'attend à des rendements en baisse de l'ordre de 35 %. Les surfaces en rouge et rosé ont dépassé les 190 ha en 2021 (+ 4,3 %). En 2021, les volumes produits en Béarn rouge (2 743 hl, - 45 %) ont été plus impactés par les mauvaises conditions climatiques que les rosés (4 283 hl, + 1,5 %), ce qui a permis de lisser quelque peu le manque de production sur les marchés.

Irouléguy : Si le vignoble avait pour partie été épargné par le gel en 2021, cela n'a pas été le cas en 2022. Combinée avec la sécheresse estivale, la récolte 2022 ne devrait pas atteindre 5 000 hl, la plus petite récolte depuis 10 ans. Le vignoble en production a dépassé 250 ha en 2021 (+ 2,5 %), la production (6 881 hl) est au final en baisse de 13 %. Les ventes se maintiennent et les stocks au 31 août sont en baisse

Madiran : La production 2021 (47414 hl) avait comme prévu progressé (+ 13 %) par rapport à la très petite récolte 2020.

Les aléas climatiques de 2022 devraient à nouveau conduire à une production historiquement basse avec notamment la grêle du 19 juin qui a réduit à néant la production de nombreuses parcelles. La surface en production reste stable (1 069 ha) et les stocks au 31 juillet ne progressent que très légèrement (155 232 hl, + 3 %) signe d'un maintien satisfaisant des sorties de chai.

La production de Pacherenc en 2021 atteint 4510 hl en moelleux et 5830 hl en sec, en hausse de 8 et 5 % par rapport à 2020. Ces produits répondent à la demande du marché et les ventes sont satisfaisantes.



Édito

La forêt sort de l'ombre après les dramatiques incendies de l'été. Tout à coup cette culture prend la lumière et est parée de toutes les vertus ! Trop de monde s'intéresse à la forêt avec des arrières pensées souvent idéologiques, sans connaître l'arbre, sans connaître la réalité forestière et en ignorant que la forêt n'est pas un bien commun même si elle est d'intérêt général, elle est souvent privée avec ce que ce caractère suppose (inaliénabilité). Effectivement, tous, ne pouvons faire tout et n'importe quoi en forêt ou avec la forêt !

Une forêt utile à la société se plante, se cultive, s'entretient, s'exploite et se renouvelle quoi qu'en disent les bo-

bos-gauchistes urbains et souvent les néo-ruraux. Comme l'homme, l'arbre a un cycle de vie, comme l'homme il est voué à mourir et être remplacé. Nul ne peut s'opposer à ce processus naturel puisque de nature il s'agit.

La forêt pyrénéenne n'échappe pas à la règle. Et, comme l'homme, elle peut souffrir car trop peu exploitée, trop morcelée, d'accès et d'exploitation difficiles. Et puis n'y a-t-il pas rupture de chaîne dans la filière ? Cette dernière est quasi inexistante dans notre département. Il faudra bien un jour se réveiller et admettre que la forêt est une source de revenus comme les autres (sans évoquer les aménités).

Faudra-t-il se contenter de forêts « *Méthode Miyawaki* » ? Faudra-t-il toujours courber l'échine devant des exigences sociétales incohérentes voire paradoxales ? Ce sont les interrogations du moment ! Pour ma part, je reste confiant, la forêt est un produit d'avenir, mais il faut que beaucoup d'entre nous se réveillent. Dois-je reprendre Jean de La Fontaine dans sa fable « *Le laboureur et ses enfants* ». Je vous laisse méditer dans l'esérance.

Jean-Jacques Chalmeau,
Élu en charge de la forêt,
Conseiller CRPF

Le centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine (CRPF) et la Chambre d'Agriculture accompagnent les sylviculteurs dans la gestion de leurs forêts

25 ha

Tout propriétaire de plus de 25 ha de superficie boisée, d'un seul tenant ou en plusieurs îlots, est tenu de posséder un Plan Simple de Gestion pour sa forêt.



55 000

En 64, on compte à ce jour 55 000 propriétaires forestiers privés pour 144 000 ha.

Sa mission première est l'instruction et la validation des documents de gestion durable (DGD). Tout propriétaire de plus de 25 ha de superficie boisée, d'un seul tenant ou en plusieurs îlots, est tenu de posséder un Plan Simple de Gestion pour sa forêt. Tableau de bord de tout sylviculteur, c'est l'outil qui lui permet de connaître ses parcelles, l'état de la forêt et de programmer des coupes et travaux sur une durée de 10 à 20 ans. Il permet de valoriser durablement le patrimoine forestier, d'en améliorer à terme la qualité des bois produits. Vos bois méritent votre attention. Les propriétaires de surfaces inférieures à ce seuil peuvent aussi disposer d'un document de gestion : Plan Simple de Gestion volontaire à partir de 10 ha ou Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles en deçà. Les techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière dispensent, sur demande, un conseil neutre et gratuit pour les bois, n'hésitez pas à faire appel à eux. En fonction de votre situation, ils sauront vous orienter vers les entreprises de travaux ou d'exploitation forestière de votre territoire.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière accompagne également les sylviculteurs pour des chantiers regroupés d'exploitation forestière en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'Office National des Forêts.



Les caractéristiques de notre massif Pyrénées-Adour

55 000 propriétaires forestiers privés pour 144 000 ha. Située en zone de plaines et de plateaux, la forêt est très majoritairement feuillue. Les peuplements sont souvent vieillissants, sous-exploités, insuffisamment gérés. Dès lors, la question se pose: que faire pour dynamiser cette forêt ou plutôt pour motiver les propriétaires forestiers afin qu'ils interviennent dans la gestion de leurs parcelles? La bonne réponse n'existe pas sans l'adhésion des propriétaires à une

véritable dynamique de progrès sylvicole! Et pourtant, cette forêt est une source de revenus complémentaires pour les agriculteurs. Un ingénieur et un technicien titulaire à temps plein sont présents pour vous accompagner.

Contacts CRPF :

• Claire Broqué – Ingénieur massif

Tél. : 06.31.25.53.46

Mail : claire.broque-gracia@cnpf.fr

• Mikaël Maitia – Technicien

Tél. : 06.74.08.16.17

Mail : mikael.maitia@cnpf.fr

Contacts Chambre d'Agriculture :

• Gérard Camdessus – Conseiller Bâtiment Bois - Tél. : 05.70.88.46.73

Mail : g.camdessus@pa.chambagri.fr

• François Delage – Conseiller agroforesterie/Energie

Tél. 06.70.88.44.91

Mail : f.delage@pa.chambagri.fr

Cette année 2022 a été marquée par une demande en bois soutenue notamment pour le Chêne de belle qualité. Les lots de peuplier se sont également bien vendus, avec des prix à la hausse.

Les actions de terrain : UNIFORMOB, Compensation carbone G7, aides départementales et régionales à la forêt

Parmi les actions de développement forestier menées en cette année 2022 :

• En Béarn: l'action UNIFORMOB

La récolte de bois en forêt est globalement estimée à 40 % de l'accroissement biologique en Nouvelle-Aquitaine. UNIFORMOB est un programme pour la mobilisation bois supplémentaires (Unis pour la Mobilisation des Bois) mené par le CRPF et la Chambre d'Agriculture sur 9 territoires « prioritaires » dans notre région.

Les propriétaires concernés se sont vus proposer une visite-conseil de terrain et ont reçu un diagnostic avec des propositions d'action pour valoriser leurs parcelles dans le cadre d'une gestion durable.

Deux territoires du nord du Béarn ont bénéficié de cette action :

- De février à juin, sur 6 communes de la Communauté de Communes des Luys en Béarn, Arzacq, Cabidos, Garos, Louvigny, Piets et Poursiugues-Boucoue. Le travail de diagnostic a notamment porté sur des parcelles boisées impactées par le coup de vent de juin 2021. Les propriétaires bénéficieront ensuite de l'appui de la structure de regroupement qu'est l'ASA du Soubestre,
- Depuis le mois de septembre, sur les com-

munes d'Orthez, Baigts de Béarn, Bonnut, Saint-Boès, Sallespisse et Sault-de-Navailles.

Contact :

• Jérémy BRIAN

Tél. : 07.50.58.92.32

Mail : jeremy.brian@landes.chambagri.fr

• En Pays Basque, autour d'Hasparren

À la demande du pôle d'Hasparren et de l'association Izpindar, collectif citoyen local qui œuvre pour la transition énergétique et travaille notamment sur le bois-énergie, le CRPF est intervenu durant le dernier semestre de l'année 2022 pour une visite-conseil auprès des propriétaires forestiers des communes d'Hasparren, Mendionde, Macaye, Ayherre et Labastide-Clairence qui en ont fait la demande. Cette action visait à faire prendre conscience de l'utilité de gérer durablement ses parcelles et d'entretenir ses forêts.

• Poursuite de l'action de reforestation en vallée d'Hergarai

Cette action débutée en 2020 visait, par la plantation de 25 000 arbres, à compenser les émissions de Gaz à Effet de Serre du sommet du G7 de Biarritz. Elle était financée par La Poste avec le soutien local de la SCIC Sugarai et l'appui technique du Centre

Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Nouvelle-Aquitaine. Elle aura contribué à la mise en place de 29 hectares de forêts pour 14 propriétaires privés (15 essences d'arbres adaptées au sol dont plus de 85 % de feuillus) qui permettront de stocker 7 000 tonnes de CO₂ sur 30 ans.

Pour l'ensemble de ces actions, les propriétaires ayant bénéficié de diagnostics se sont vus proposer les différents dispositifs financiers qui pouvaient être actionnés pour la forêt. Selon les cas, aides départementales et régionales, Plan de Relance, Label Bas Carbone.



Des actions de formation et de vulgarisation pour les propriétaires



Le FOGEFOR : C'est le cycle de formation à la gestion forestière animé par le CRPF en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Landes.

Indispensable pour tout sylviculteur, cette formation se déroule une année sur deux. 12 séances aux thèmes variés (matinée en salle et après-midi sur le terrain) permettent de connaître la forêt, sa gestion, d'acquérir des compétences en sylviculture, exploitation des bois, fiscalité forestière... C'est aussi l'occasion de rencontrer des propriétaires confrontés aux mêmes problématiques. Une session débutée au mois de septembre 2022 est en cours jusqu'en juin 2023. Elle accueille 30 sylviculteurs du massif Pyrénées-Adour.

Une nouveauté en 2022 : un cycle de « perfectionnement » pour ceux qui ont déjà participé au cycle FOGEFOR initial. Cette formation courte de 3 rencontres a permis aux propriétaires de s'exercer au marquage d'une coupe d'éclaircie, au cubage et tri des bois. 17 sylviculteurs ont participé avec enthousiasme.

2 journées « Forêt, sylviculture et changement climatique » ont été organisées les 13 et 14 avril, par le CRPF : visites de parcelles expérimentales d'âges et d'essences variés : Séquoia toujours vert, Cèdre de l'Atlas et du Liban, Cryptoméria du Japon, Robinier faux acacia, forêt mosaïque, tests de répulsif contre le gibier, plantation en enrichissement. Elles ont rassemblé des propriétaires et des professionnels.

L'animation du CETEF 64 : Le Centre Régional de la Propriété Forestière apporte un appui technique à l'animation du CETEF 64. Composée de propriétaires forestiers, cette association a un rôle de vulgarisation technique. Elle propose chaque année à ses adhérents des tournées de vulgarisation sylvicoles et des ateliers techniques.

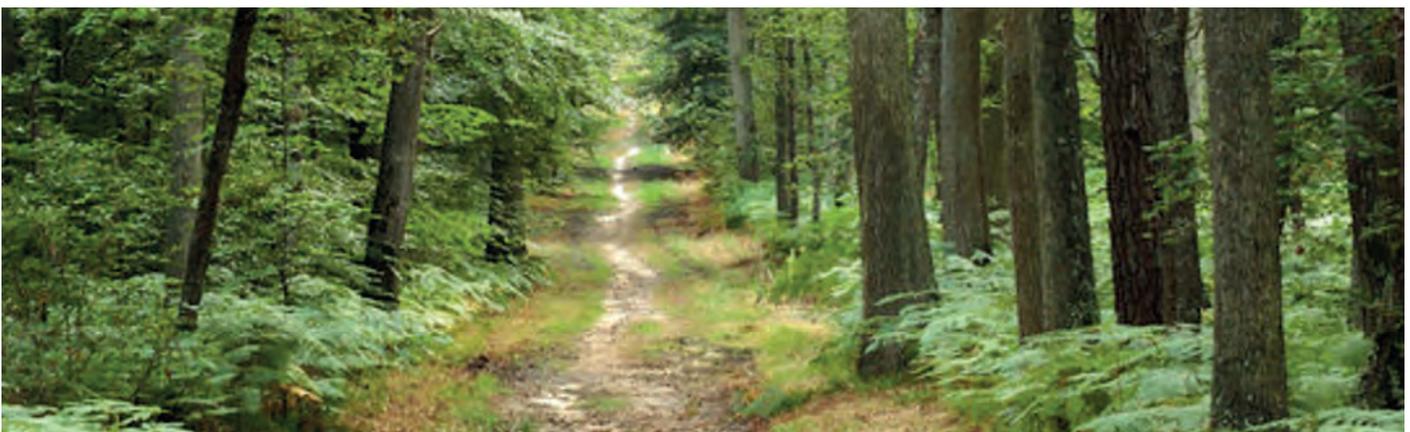
En 2022 : visite de la SCIC Sugarai, de plantations mélangées, démonstration de rogneuse de souche, atelier sur les outils cartographiques, ...

L'information : Depuis 2021, le Centre Régional de la Propriété Forestière collabore régulièrement à la rédaction d'une page technique de vulgarisation forestière « Dans ma forêt » pour le journal agricole Le Sillon. Ce partenariat se poursuivra en 2023.

D'autres actions conduites par les agents au service des territoires :

- Participation aux travaux de la commission départementale chargée d'élaborer un plan départemental de lutte contre les incendies,

- Participation aux travaux sur l'élaboration d'un arrêté sur les usages du feu et la rédaction des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD),
- Participation aux projets d'agroforesterie « Plantation de haies et d'alignement d'arbres »
- Participation aux travaux de la Commission Départementale Chasse Faune Sauvage (CDCFS).
- Participation aux réunions de pilotage des sites Natura 2000
- Participation aux projets de bâtiments agricoles en bois
- Participation aux réunions départementales sur les Aires Protégées,
- Participation aux travaux d'élaboration des Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de plusieurs communautés de communes,
- Participation au comité technique du Plan « Forêt Bois Pays Basque »,
- Participation d'un technicien CRPF au réseau des correspondants/observateurs du DSF.



Édito

La hausse sans précédent du coût des intrants, une sécheresse inédite par sa durée et son intensité, des attaques de chenilles sur les prairies, la tuberculose bovine sur certains territoires de notre département, ont fortement dégradé les trésoreries, les stocks et le moral des éleveurs en 2022. L'année aura été particulièrement éprouvante et nous devons encore une fois faire preuve d'adaptation pour passer ce cap extrêmement difficile. Quelques signaux doivent nous y encourager parmi lesquels le maintien de la consommation de viande ou la hausse des cours de la viande qui, bien qu'encore insuffisante, laisse espérer des lendemains plus éclairés. Nous ferons encore

preuve de résilience pour maintenir notre potentiel de production à condition de pouvoir maintenir notre cheptel reproducteur. 2022 doit être pour nous tous une année de prise de conscience climatique qui doit nous conduire à adapter nos systèmes de production, à renforcer par exemple les complémentarités entre céréaliers et éleveurs, à valoriser au mieux le potentiel de nos prairies, etc.. En tant que responsable professionnel, 2022 aura encore une fois été une année de négociations ardues notamment concernant la tuberculose bovine. Bien que la faune sauvage joue un rôle comme hôte de liaison, la première voie de contamination reste incontestablement la voie respiratoire

(voire digestive) d'un bovin infecté à un bovin sain. Le renforcement de la biosécurité (doubles clôtures, abreuvement, etc.) reste par conséquent un axe de travail essentiel. Nous menons depuis plusieurs mois des négociations avec le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine afin d'obtenir une enveloppe spécifique qui permettrait aux éleveurs d'un territoire pilote de 18 communes des Pyrénées-Atlantiques fortement touchés par cette maladie de pouvoir bénéficier du financement de mesures de biosécurité renforcées.

Maryvonne Lagaronne,
Présidente de la Commission Bovins
Viande de la Chambre d'Agriculture

Conjoncture Bovins viande 2022 : dérèglement des marchés des intrants et sécheresse historique : une calamité chasse l'autre...

22 %

Hausse des coûts de production de 15 à 22 %, selon les systèmes.



40 %

C'est le déficit fourrager

Après le court répit de 2021, cette campagne 2022 se caractérise par une hausse continue et inédite dans son ampleur du prix des intrants majeurs des élevages, et une sécheresse estivale historique qui a épuisé les réserves fourragères. La décapitalisation, déjà structurelle depuis 2016, s'amplifie à toutes les échelles, restreignant une offre de plus en plus limitée. Dans ce contexte difficile, il reste 2 éléments pour garder des perspectives: une consommation de viande qui se maintient malgré l'inflation et une hausse historique du cours des animaux...

Les 4 faits marquants de l'année 2022

1/ Prix des intrants agricoles: records historiques... battus!

À plus de 137 points en septembre, l'indice **IPAMPA bovin viande** (prix des matières premières agricoles, de base 100 en 2015) affiche une « poussée de fièvre » sur un an, avec une hausse de près de 20 % encore bien plus marquée que la progression, déjà historique, de fin 2021. Basculés dans le chaos depuis l'ouverture du conflit en

Ukraine en février, les prix des matières premières s'envolent, dopés notamment par le coût matriciel de l'énergie (+ 34,3 % en 1 an), qui intervient dans l'élaboration ou le transport de tous les autres intrants majeurs: engrais (+ 79 % !), matériel (+ 16 %). Les aliments achetés (+ 28 %) sont marqués par une forte demande mondiale, des aléas de récolte et un contexte géopolitique désormais imprévisible... **Le coût de production de nos élevages locaux progresse en prévision de 15 à 22 %, selon les systèmes.**



2/ Une sécheresse historique qui a fragilisé tous les systèmes bovins: estimé en moyenne à **plus de 40 %** sur le département, le **déficit fourrager** n'épargne quasiment aucune zone ni aucun système. L'affouragement démarré dès juillet, l'épuisement des stocks de 2021 et les achats supplémentaires d'aliments entraîne une **hausse moyenne estimée de 40 % du coût alimentaire**.

3/ La décapitalisation bovine s'amplifie, alimentant le manque d'offre.

Exacerbée par des rendements fourragers et culturaux historiquement faibles, la baisse des 2 cheptels bovins s'amplifie à tous les niveaux: France et région. Localement, cette baisse est, pour la 2^{ème} année, un peu plus marquée qu'au niveau régional; le manque d'offre en viande concerne désormais toutes les catégories sur les 2 marchés, gras comme vif.

Source : observatoire INTERBEV au 01/10/2022 (évolution par rapport à 2021)	Femelles de race à viande	Femelles de races laitières
France	- 3,2 %	- 2,4 %
Nouvelle-Aquitaine	- 3,4 %	- 7,2 %
Pyrénées-Atlantiques	- 4,0 %	- 8,9 %



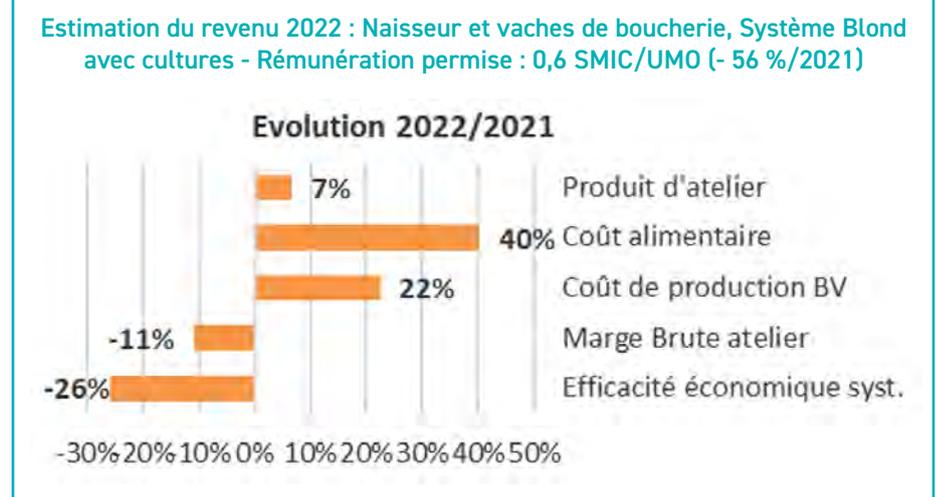
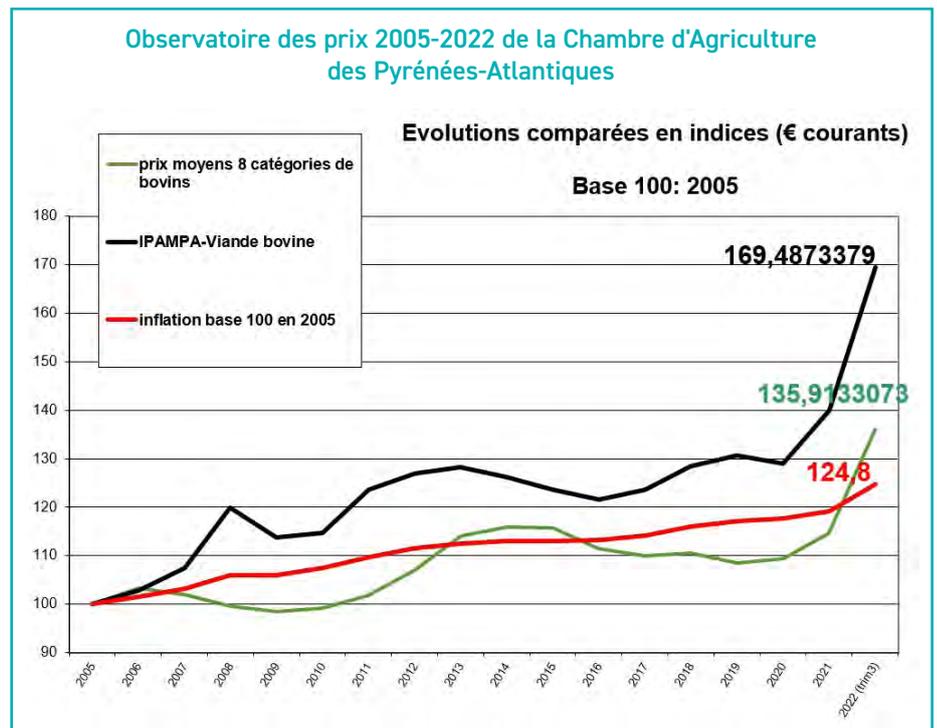
4/ « Egalim 2 » et prix des animaux: le compte n'y est pas (encore): notre observatoire départemental des prix confirme une **hausse moyenne de 18 % pour les 8 catégories observées sur l'année glissante** (septembre 2021/septembre 2022) (vaches de boucherie blondes, réformes laitières, jeunes bovins, veaux sous la mère, brou-

tards mâles et femelles, vaches maigres). Même si cette progression est inédite depuis le début de cet observatoire (2002), elle reste insuffisante face à la hausse du coût de production, toute aussi brutale, pour maintenir le revenu. Les 2 graphiques suivants illustrent:

- **La « course du lièvre et de la tortue »** entre les prix nets payés à l'éleveur, l'inflation et l'IPAMPA: le graphique (ramené en indice 100 en 2005) illustre directement les progressions comparées en pourcentage sur les 18 dernières campagnes, de l'inflation (25 %), des prix moyens (36 %, avec une accélération depuis 2021)

- **L'impact économique de la conjoncture 2022** (avec les surconsommations ali-

mentaires liées à la sécheresse) sur le système majoritaire de notre département (naiseur blond avec finition des femelles), mesuré grâce à l'indispensable réseau de fermes de références INOSYS.



MONDE: l'élevage, pris dans la tourmente des matières premières, peine à satisfaire la demande mondiale en viande bovine... (Dossier Économie de l'élevage N°531_juin 2022)

En 2021 et tout au long du 1er semestre 2022, les cours de la viande se sont envolés partout dans le monde, en raison de l'évolution favorable du rapport entre offre et demande: vigueur de la demande dans beaucoup de pays importateurs (malgré l'inflation) face à de grands exportateurs qui peinent à y répondre. Pourtant, la production a repris dans les principaux pays producteurs, après la chute observée en 2020. Mais la hausse des importations des 10 principaux pays acheteurs est 2 fois plus importante (+ 300 ktéc) que celle des exportations des 10 principaux fournisseurs (+ 150 ktéc).

EUROPE: hausse généralisée des cours dans un contexte de baisse de l'offre

L'offre est globalement limitée en Europe, ce qui permet de soutenir les prix de tous

les bovins maigres et fins, malgré une demande affectée par le retour de l'inflation alimentaire.

FRANCE: la baisse de production fragilise la souveraineté alimentaire...

→ BAISSE DE LA PRODUCTION :

Les 2 cheptels accusent au 1er octobre des baisses plus accentuées que l'an dernier. Consécutifs d'une décapitalisation installée depuis plusieurs années, les abattements affichent logiquement un net repli en octobre 2022 en cumul annuel: - 1 % pour les vaches de boucherie viande, - 4 % pour les réformes laitières, - 5 % pour les jeunes bovins viande, - 11 % pour les JB laitiers.

→ CONSOMMATION: UN TRÈS BON MAINTIEN... MALGRÉ UNE INFLATION QUI PROGRESSE

La consommation par bilan de viande bovine en France affiche un très bon maintien sur les 8 premiers mois de l'année, malgré l'inflation.

Parmi les explications:

- une inflation en France certes inédite à ce

niveau (+ 7,1 % en octobre), mais sensiblement moindre que la moyenne observée en Europe (+ 10,7 % selon Eurostat)

- le retour en force de la RHD après le confinement, dont le chiffre d'affaires « explose » (+ 19 %/2021, + 33 %/2020!)
- une consommation toujours « tirée » par le steak haché... qui, paradoxalement, est le produit alimentaire dont le prix au détail progresse le plus (+ 32 % en octobre).

Face à une offre nationale en forte baisse, la part de viande importée dans la consommation augmente très fortement: elle atteint 26 % des disponibilités totales en août (elle était de 22 % avant la pandémie).



Marchés départementaux 2022 : moyenne des prix nets relevés auprès des 3 organisations de producteurs locales sur les 4 derniers trimestres (4^{ème} trimestre 2021, 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2022) :

Catégorie	Prix net 2022	Evol./2021	Analyse
Vache blonde labellisable (- 9 ans)	5,35 €/kgc (5,68 € sous contrats)	+ 7,5 %	L'offre en baisse soutient les prix qui progressent significativement à partir de l'été. Forte demande pour un « marché standard ».
Vache blonde non labellisable (+ 9 ans)	4,63 €/kgc	+ 13,6 %	Filières Labels équilibrées et pénalisées par le coût des tourteaux tracés non OGM. Contrats Egalim chez certains opérateurs.
Réforme laitière	3,79 €/kgc	+ 39,8 %	Hausse explosive des cours, en rapport avec la demande en gamme « standard » et la rareté de l'offre locale.
Jeune bovin blond	4,82 €/kgc	+ 18,5 %	Forte progression des prix, dans un marché très déficitaire. Progression des prix n'encourageant plus la production, avec un différentiel/bROUTARD insuffisant.
Veau sous la mère blond	7,29 €/kgc	+ 2,6 %	Progression des prix n'encourageant plus la production, avec un différentiel/bROUTARD insuffisant.
Réforme maigre (race à viande)	1501 €/tête	+ 13 %	Prix en hausse suivant le marché du gras, lié à une diminution de l'offre.
Broutard blond	1036 €/t	+ 5,3 %	Sous l'effet d'une demande soutenue et d'une diminution de l'offre, les cours des broutards sont orientés à la hausse. Alourdissement demandé par les engraisseurs italiens (> 300 kg vifs).
Broutarde blonde	821 €/t	+ 6,3 %	
Veau de boucherie (cotation veau rosé 0 sem.45 FAM)	7,20 €/kgc	+ 15 %	La faiblesse des disponibilités stimule les prix.

Édito

L'année 2022 peut être considérée comme inédite ! Tout d'abord, par l'explosion des charges sur nos élevages qui n'est pas compensée en totalité par l'augmentation du prix du lait induite par un recul de la production au niveau mondial en début d'année. De l'autre, une sécheresse violente sur quasiment la totalité du département qui a et va mettre à mal nos trésoreries. Tendances encore plus négatives pour nos éleveurs engagés en agriculture biologique qui subissent une baisse des volumes commercialisés et une augmentation de la production livrée sous appellation.

Dans tout cela il est à noter de l'effet positif de la loi Egalim sur les marges nationales pour l'évolution du prix payé aux éleveurs mais bien en deçà de nos voisins européens !

Le secteur laitier du Sud-Ouest vit une transformation intense... L'augmentation du flux de départ en retraite est notamment expliquée par les politiques volontaristes d'installation mises en œuvre dans les années 1990 (pré-retraite, installation, ...). Pour cela la Chambre d'Agriculture fera en 2023 un diagnostic précis sur la transmission

dans le secteur laitier et poussera pour qu'une politique ambitieuse se mette en place. Pour que la collecte ne continue pas à flancher sur ce rythme, les nouveaux installés ont besoin d'une construction et une évolution du prix du lait, pour en vivre, investir et palier les contraintes du métier d'éleveur et répondre aux attentes du consommateur.

Iban Pebet,
Président de la Commission Bovins Lait
de la Chambre d'Agriculture

7 000

C'est le prix qu'a atteint le beurre en €/t en fin 2022. Soit + 40 % par rapport à 2021.



20 %

C'est l'augmentation de l'indice IPAMPA en l'espace d'un an.

Contexte mondial :

Après avoir atteint des niveaux très élevés pour la poudre de lait à l'été 2022, un repli des produits industriels est constaté ces dernières semaines. Si le prix du beurre atteint 7000 €/t en fin 2022, soit + 40 % par rapport à 2021, celui de la poudre de lait connaît en revanche une baisse plus amplifiée. Celui-ci se situe désormais à 2950 €/T à des niveaux relativement stable par rapport à 2021, mais après avoir atteint le niveau record de 4400 €/t à l'été 2022. Ils restent toutefois à des niveaux favorables au regard de la moyenne décennale.

Ce contexte est à mettre en lien avec un **recul de la production laitière mondiale** sur les 9 premiers mois de 2022: - 4,3 % NZ, stable aux USA, - 0,5 % UE). Cependant, une augmentation de la production est constatée sur les derniers mois de 2022.

Les prix du lait payés à la ferme ont atteint des niveaux records en Europe, 542 €/1000 l en Irlande, 581 €/1000 l en Allemagne contre 455 €/1 000 l en France.



Contexte national :

Ce manque de dynamisme se retrouve également en France où la production laitière a baissé de 1,2 % par rapport à 2021. Cependant, celle-ci retrouve de l'élan sur le dernier trimestre où une légère augmentation de la collecte est constatée par rapport à 2021 notamment en Pays de la Loire et Normandie, tirée par le prix du lait favorable. L'indice IPAMPA a progressé de 20 % en l'espace d'un an. Parmi les postes qui ont

le plus évolué: les engrais et amendements dont le prix unitaire a doublé, les aliments achetés ont augmenté de + 30 %. En conséquence, le prix du lait de 2022 a augmenté de 24 % par rapport à 2021.

L'évolution des prix des produits laitiers en magasin ont augmenté entre + 14 à 19 %. Rien ne laisse présager à court terme un ralentissement de ce contexte inflation-

niste. Dans ce contexte, les évolutions de prix et de charge tout au long de la chaîne tendent à s'accorder, induisant une inflation des prix des produits lait dans les magasins d'une ampleur inédite. La situation n'est pas pour autant équilibrée avec l'évolution à contre-courant du prix de la poudre de lait écrémé, affecté par une demande internationale moins soutenue.

Contexte départemental :

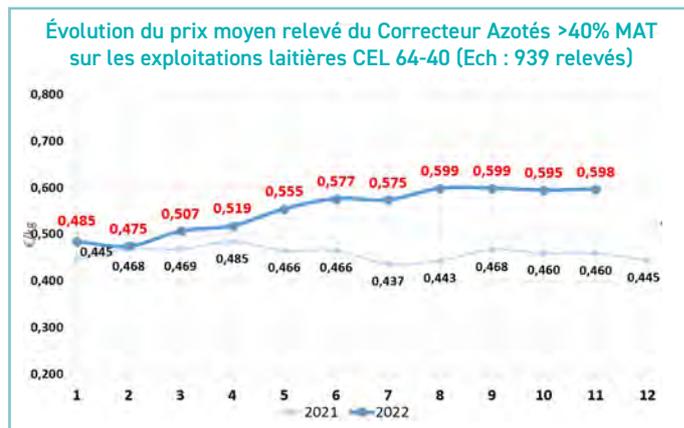
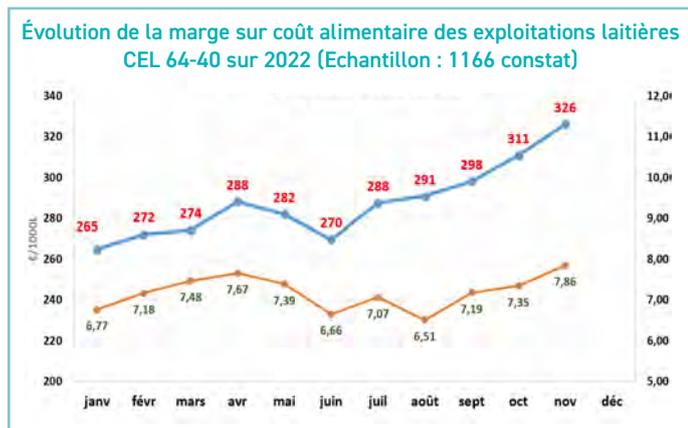
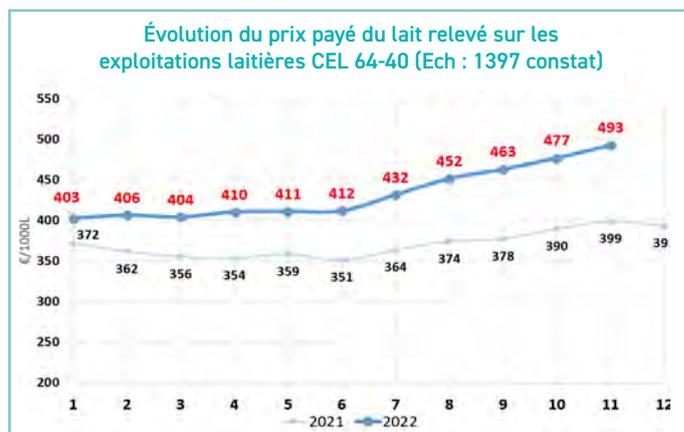
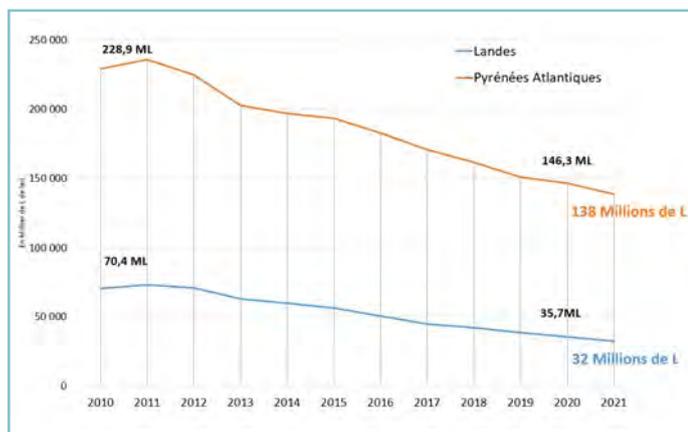
Une baisse de - 5.7 % de lait collecté est enregistrée dans les Pyrénées-Atlantiques (138 millions de litres collectés en 2020 soit environ 0,7 % de la production nationale). En nombre de producteurs, le département des Pyrénées-Atlantiques est le 1^{er} département de Nouvelle-Aquitaine avec 399 livreurs enregistrés au 1^{er} août 2022 (contre 431 en 2021). Si l'augmentation du prix du lait sur 2022 a bien suivi l'augmentation du prix des intrants, il n'a pas permis

de corriger l'impact de la sécheresse dans bien des situations. Le revenu disponible est globalement en augmentation, avec une hétérogénéité très marquée entre exploitations.

Un dossier de demande de reconnaissance en calamités agricoles pour la sécheresse 2022 a été déposé et étudié au niveau national. Le département remplissait les critères nécessaires pour une demande de classement dans son intégralité. Les procédures

d'indemnisation suivront dans les prochaines semaines. Trois zones ont été retenues avec des taux de pertes différents :

- Zone Montagne basque: Taux de pertes de 49 %
- Zone Nord Est (45 communes): Taux de pertes de 32 %
- Taux de pertes de 42 % pour le reste du département.



Édito

Si la filière ovine lait bénéficiait depuis plusieurs années d'une dynamique certaine portée par le marché des produits au lait de brebis, l'année 2022 restera comme une année noire, marquant un coup d'arrêt. Alors que les cours des matières premières étaient déjà très élevés depuis la mi 2021, la guerre en Ukraine et la spéculation ont accéléré la flambée des coûts de production en 2022. À cela s'est rajouté un épisode de sécheresse inédit qui, conjugué aux

attaques de cirphis, ont amputé plus de la moitié de nos stocks fourragers habituels et de nos espoirs de « rattrapage » sur le pâturage d'automne.

L'automne a été essentiellement consacré à la recherche de solutions de court-moyen terme pour faire face à l'urgence économique des exploitations et nous devons poursuivre dans les mois à venir à initier des actions d'ampleur pour mener ensemble le défi de l'adap-

tation au changement climatique, dont les conséquences nous ont particulièrement touchés cette année. En attendant, nous éleveurs, devrions encore faire preuve de résilience et de capacité d'adaptation pour passer ce cap particulièrement difficile.

Patrick Etchégaray,
Président de la Commission Ovine et Caprine de la Chambre d'Agriculture

Les faits marquants de l'année ovine

1700

C'est le nombre de producteurs d'ovins lait en 2022, pour 510 000 brebis, dans les Pyrénées-Atlantiques.



Bien que le marché de l'agneau ait bénéficié d'un retour de la consommation espagnole pour les fêtes de fin d'année 2021, avec des prix relativement élevés, la flambée des coûts des matières premières est venu ternir le bilan de la campagne 2021-2022 pour les éleveurs.

Malgré la conjoncture difficile, les éleveurs ont pu profiter d'un printemps 2022 relativement clément, permettant une bonne valorisation du pâturage. Les bons stocks fourragers réalisés à l'été 2021 ont permis de couvrir les besoins des troupeaux sur la saison laitière et même sur l'été 2022 pour partie. Les effets sont perceptibles sur la col-

lecte du lait de brebis, qui a subi une diminution du fait des économies réalisées sur l'alimentation des animaux.

Mais la sécheresse estivale d'une intensité et d'une durée inédites a encore un peu plus noirci le tableau. Elle n'a permis de réaliser que peu de stocks, alors que la pâture a été insuffisante tant en estive que sur les exploitations. L'automne s'est révélé également fort compliqué du fait du manque d'herbe, causé par la sécheresse et les attaques de cirphis. Parallèlement, les achats de fourrages sont de plus en plus compliqués, par manque de disponibilité et à cause de prix très élevés (objet de spéculation en Espagne).

1240

C'est le nombre d'éleveurs engagés dans la démarche AOP, dont 175 producteurs fermiers.



La filière ovins lait

La filière ovins lait des Pyrénées-Atlantiques compte en 2022 environ 1 700 producteurs pour 510 000 brebis, en très grande majorité de races locales (Manech Tête Rousse, Basco-Béarnaise, Manech Tête Noire).

A - Un sursaut du marché de l'agneau de lait ?



Les 4 organisations de producteurs (CAOSO, LUR BERRI, AXURIA et AOBB) ont collecté, en 2021-2022, 241 833 agneaux de lait, soit une progression de 6,4 % par rapport à la campagne précédente. Le prix moyen (kg vif) est remonté au-dessus des 3,70 €/kg, niveau jamais atteint depuis de nombreuses années. Si le marché s'est effondré à la fin décembre, cette remontée des prix en moyenne et en particulier en début de campagne a donné un coup de pouce aux éleveurs. N'oublions pas que le produit agneau représente tout de même 15 % du produit brut total de l'atelier.

L'IGP-LR Agneau de Lait des Pyrénées est le seul SIQO sur ce type de produit sur le marché français. Il fédère 645 éleveurs en 2021 et génère 22 616 agneaux labellisés sur 133 631 agneaux labellissables pour la campagne 2021-2022, soit une évolution de 31 %. Bien que cela soit peu significatif en valeur absolue, le marché français envoie quelques signaux positifs et enregistre une progression des ventes de 60 % depuis l'obtention de l'IGP en 2012. Ce produit encore méconnu au niveau national et même au niveau local mérite d'être redécouvert, son cahier des charges étant en adéquation avec les attentes du consommateur.

Source : AREOVLA, 2021

Ainsi, la reconduction du système de drive de caissettes d'agneaux de lait par l'IGP-LR

Agneau de lait des Pyrénées a permis de commercialiser 1 100 agneaux de lait entre fin novembre 2021 à mai 2022. Un programme d'animation a également été initié collectivement, avec des interventions des acteurs de la filière dans les établissements d'enseignement agricole et de métiers de bouche. Ces actions permettent de faire connaître ce produit d'exception aux futurs acteurs des filières et aux consommateurs, au niveau local, régional, et au-delà. Au-delà du drive collectif, certains opérateurs à l'instar de la coopérative ont fortement développé la vente en circuit de proximité.

La consommation locale reste toutefois difficile à conquérir, d'autant plus dans un contexte inflationniste dans lequel la consommation des produits sous SIQO est fortement impactée. Cette filière reste toujours très dépendante du marché espagnol, qui absorbe rappelons-le environ 80 % des agneaux, avant tout sur la période de St Nicolas-Epiphanie.

B - La production laitière et fromagère au ralenti

La collecte de lait a subi de plein fouet les 1^{ers} effets de la hausse du coût des intrants dès le début de l'année 2022 : les éleveurs ont réduit les apports de concentrés et de fait limité la production laitière. Après un démarrage aux niveaux habituels, la chute de la production s'est particulièrement ressentie dès les mois de mars, avril. La collecte finale a atteint plus de 64 millions de litres en 2022 (données certifiées à fin août 2022, Interprofession Lait de Brebis

des Pyrénées-Atlantiques), soit une baisse de 4,6 % par rapport à la campagne précédente.

Notons qu'on observe la même tendance au niveau national avec une baisse de la production globale en 2022 de - 2,6 % par rapport à 2021 (*cumul campagne d'octobre à fin septembre 2022, données FAM*). Les fabrications nationales sont elles aussi en repli, excepté pour les fromages à salade : - 5,9 % pour les ultrafraîs, - 3,4 % pour les pâtes pressées non cuites.

La baisse du nombre de points de collecte, autour de 4%/an, se poursuit : on dénombre ainsi 1 215 points de collecte en Pyrénées-Atlantiques en 2022 contre 1 268 en 2021. Parallèlement, la collecte moyenne d'un élevage passe de 53 432 litres en 2021 à 53 232 litres en 2022 soit une stagnation (*cumul certifié à fin août 2022, données Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées Atlantiques*).

Après une croissance notable lors de la campagne précédente, en 2022, les volumes totaux transformés par les entreprises laitières sont en baisse de 4,2 % et atteignent 83 millions de litres. 23 % du lait transformé sur le territoire ne provient pas du bassin de production des Pyrénées-Atlantiques (*données Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées Atlantiques*).

Les données de fabrication d'AOP Ossau-Iraty sont elles aussi annoncées à la baisse à fin juin 2022, avec 4 469 T, soit une baisse de - 11,6 % par rapport à la campagne précédente.



En début de campagne, 1240 éleveurs étaient engagés dans la démarche AOP, dont 175 producteurs fermiers. 83 % des éleveurs livreurs et 50 % des fermiers du département sont engagés sous le SIQO Ossau-Iraty. Notons que sur la campagne précédente, 79,5 % du lait collecté sur le bassin était sous SIQO AOP Ossau-Iraty et que 59 % de ce lait était effectivement transformé en AOP Ossau-Iraty (données AOP Ossau-Iraty, oct 2022), une dynamique positive depuis quelques années.

Un prix de base revalorisé associé à une légère augmentation de la MSU de + 0,8 %, devraient conduire à une légère augmentation du prix moyen du lait livré.

Concernant la production fermière, on compte aujourd'hui environ 280 producteurs fermiers stricts auxquels s'ajoutent près de 120 producteurs à la fois fromagers fermiers et livreurs. Les volumes transformés par ces producteurs sont difficiles à estimer précisément, mais sont estimés autour de 14,5 millions de litres (Sources AGRESTE 2021).

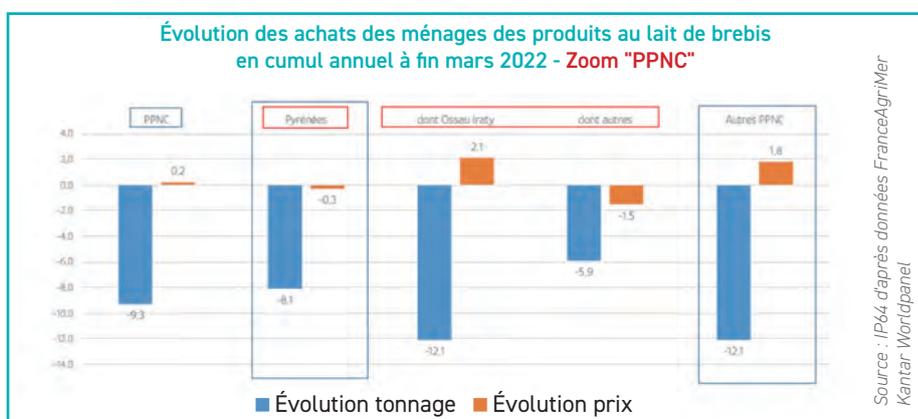
Source : Interprofession lait de brebis 64 d'après Kantar, 2022

Les données de consommation (Kantar WorldPanel) disponibles, en mars 2022, montrent un fort repli de la consommation de fromage de brebis en volumes sur toutes les familles fromagères. En ce qui concerne les fromages pur brebis à pâte pressée non cuite (PPNC), constituant l'essentiel des fabrications sur le département, on assiste à des progressions négatives à la fois en tonnage et sur les prix.

Les tonnages en Ossau Iraty baissent de - 12,1 % en volume alors que les prix ont progressé de + 2,1 % par rapport à 2021

(données Interprofession d'après Kantar à fin mars 2022).

La dynamique de consommation des produits ultra-frais semble en repli en 2022 avec une diminution de - 4,8 % des achats des ménages (données Interprofession d'après Kantar à fin mars 2022). Aucune donnée n'est malheureusement disponible depuis mars 2022 ce qui handicape fortement la visibilité sur le marché 2022 dans son ensemble. D'après les retours terrain, la baisse de consommation s'est confirmée dans l'été.



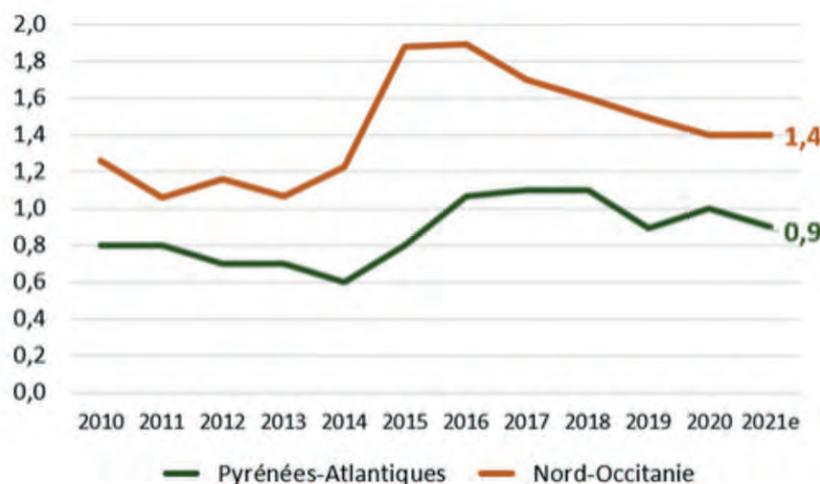
Évolution des revenus des éleveurs ovins lait

Les derniers chiffres disponibles concernent la campagne 2020. Les revenus disponibles, en SMIC/UMO sont en légère hausse, avec près de 18 000 €/UMO, (données Inosys Réseaux d'élevage). Plusieurs facteurs peuvent être avancés : hausse de la production, relative stabilité des prix, maîtrise des charges. En revanche, les revenus estimés en 2021, seront autour de 17 000 €, l'impact est évalué à - 2,29 % (données Inosys Réseaux d'élevage). Ils vont être impactés par la hausse des coûts de production due à la hausse des prix des matières premières. En effet, l'indice IPAMPA explose depuis fin 2020 et atteint aujourd'hui son niveau le plus haut jamais enregistré.

La campagne 2022 a subi des hausses de prix fortes et régulières depuis le début de l'hiver, jusqu'à + 30 % pour les concentrés et fourrages. Cette situation difficile s'est

aggravée avec la sécheresse. Les impacts économiques estimés sur le coût de l'alimentation pour la campagne 2023 par rapport à 2022 vont de plus de 200 €/1 000 l à 250 €/1 000 l. Ainsi, les augmentations du

prix du lait négocié cet été et cet automne ne compenseront pas la totalité des surcoûts liés à ce contexte plus que difficile pour la prochaine campagne.



La filière des agneaux lourds de race à viande

Les Pyrénées-Atlantiques comptent environ 45 000 brebis allaitantes et se caractérisent par une forte diversité de races: Berrichon, Mouton Charollais, Tarasconnais, Suffolk, principalement. On compte en 2022, 160 éleveurs de plus de 100 brebis viande.

Source: Interbev d'après FranceAgriMer

Alors qu'en 2021, le prix moyen pondéré des agneaux était déjà historiquement élevé, avec près de 7,00 €/kg carcasse, il atteint 7,93 €/kg carcasse en 2022 (Source: Cotation Viande Ovin, déc 2022, FranceAgriMer). En 10 ans, le prix des agneaux n'a jamais été aussi élevé. On note une forte hausse du prix au printemps, mais un prix élevé se maintient depuis par rapport aux années précédentes. Ce cours de l'agneau inhabituellement haut s'explique par les désorganisations du marché mondial de la viande ovine, suite au Brexit ou encore à la réorientation de l'export néo-zélandais vers la Chine. À ce contexte mondial s'ajoute une production française amputée de plusieurs

millions d'agneaux au cours des 20 dernières années conduisant aujourd'hui à un déficit de production national accru.

Les quatre organisations de producteurs collectant des agneaux de lait dans les Pyrénées-Atlantiques achètent également

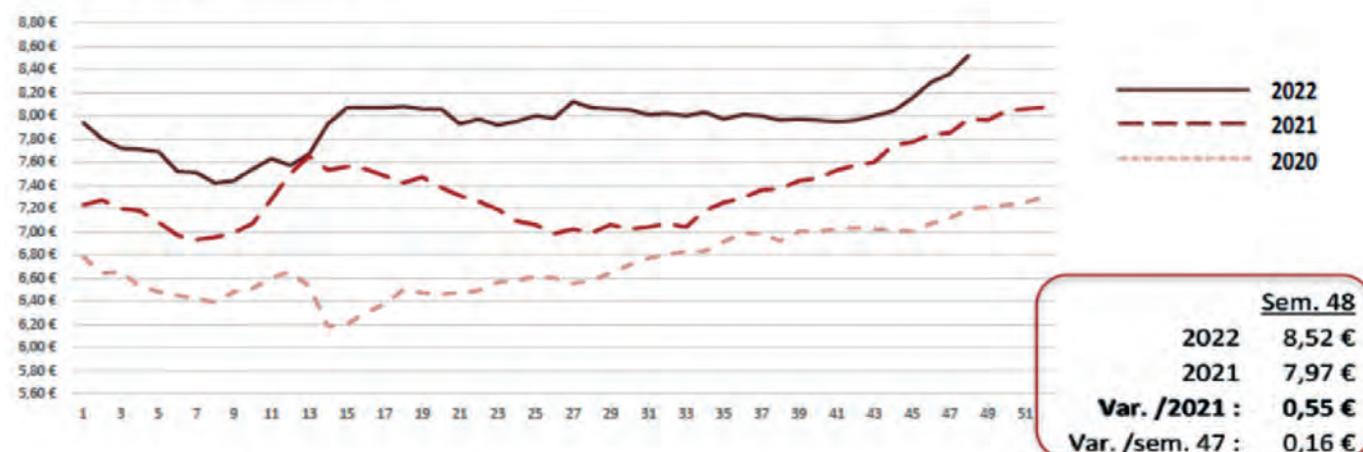
des agneaux lourds de races à viande. Elles ont ainsi collecté 9 518 agneaux en 2021-2022 à un poids moyen de 19,43 kg carcasse et à un prix moyen de 6,82 €/kg carcasse, d'un niveau qui reste inférieur à la moyenne nationale.



Crédit photo : CIRPO

PRIX MOYEN PONDÉRÉ ENTRÉE ABATTOIR (HEBDO) - Sem. 48 - Source FranceAgriMer

PMP des agneaux de boucherie (€/Kg)



Perspectives de la filière ovine des Pyrénées-Atlantiques

Un repositionnement commercial des agneaux de lait

La commission ovine de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques et l'AREO-VLA poursuivent leurs travaux sur le repositionnement de la filière agneau de lait au travers de la reconduite et de la professionnalisation du drive, mais aussi des animations dans les établissements d'enseignement professionnel des métiers de bouche et agricole. La mise en action du dossier de « Structuration de la filière agneaux de lait des Pyrénées 2021/2023 » doit accompagner la montée en puissance de la reconnaissance du produit par le consommateur français. Le projet a pour but de renforcer la structuration amont pour un approvisionnement en agneaux adapté aux attentes du marché, à l'IGP et au Label Rouge.

Main-d'œuvre et renouvellement des générations

Bien que très pourvoyeuse d'installations de jeunes agriculteurs, la filière ovine est et sera confrontée à la problématique du renouvellement des générations et aux problématiques de main-d'œuvre. La commission ovine a poursuivi en 2022 le travail d'information et a reconduit avec ses partenaires régionaux la session d'accueil de candidats à l'installation au salon Aquitania de Bordeaux, avec l'appui de témoignages de jeunes installés en ovin lait et viande.

Recherche de nouveaux débouchés pour la laine

Depuis 2017, la grande majorité de la laine des exploitations ovines laitières de races locales des Pyrénées-Atlantiques n'est plus collectée. La Chambre d'Agriculture et les acteurs concernés, en lien étroit avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays Basque et des partenaires Basques Espagnols, ont étudié plusieurs pistes de valorisations nouvelles de ce coproduit. Le compostage ou les granulés fertilisants, possibles techniquement, donnent des perspectives intéressantes, mais la réglementation empêche toujours le déploiement de ces solutions à grande échelle. Des

discussions sont engagées avec l'administration centrale pour faire évoluer les freins réglementaires.

De nouveaux enjeux : bien-être animal, impact carbone

Face à l'évolution constante des attentes sociétales, la filière ovine a poursuivi en 2022 ses travaux sur la mise en place d'une grille d'évaluation du bien-être animal. Les travaux d'évaluation de l'impact carbone et plus généralement de la durabilité des élevages ovins lait sont également entrés en phase opérationnelle en 2022.



Édito

La filière caprine poursuit son développement sur le département des Pyrénées-Atlantiques. Toutefois, les augmentations des intrants fragilisent fortement les ateliers caprins et notamment les nouveaux installés. La Chambre d'Agriculture accompagne les

éleveurs dans la phase d'installation et sur le suivi technique de l'atelier. Les conseils technico-économiques sont proposés aux éleveurs et sont devenus un enjeu majeur pour le pilotage des exploitations caprines. La Chambre d'Agriculture reste vigilante sur l'installation

dans la durée de la récente collecte de lait de chèvres ainsi que sur la rentabilité technico-économique des élevages.

Patrick Etchégaray,
Président de la Commission Ovine et Caprine de la Chambre d'Agriculture

La filière caprine poursuit son développement

903,13

C'est le prix moyen, en €, du lait payé au producteur pour 1000 l soit une augmentation de 96,51 €/1 000 litres par rapport à septembre 2021.



Au niveau national, la production de lait de chèvre reste stable depuis 2013. 93 % de cette production est essentiellement livrée à l'industrie. La production fermière augmente depuis 2010 mais reste minoritaire à l'échelle nationale.

Au niveau de la Nouvelle-Aquitaine, les livraisons sont relativement stables en 2022: - 0,4 % par rapport à 2021 sur les 9 premiers mois, à fin sept 2022, (Source CA Anicap, 30 nov 2022). Les fabrications de bâchettes ont été moins toniques avec une baisse de - 1,9 %, seuls les crottins et les fromages à la coupe ont une croissance de + 2,7 et 3,1 %. (Voir graph n° 1)

importante depuis l'été pour répercuter les hausses des intrants. (Voir graph n°2)

Quand, en 2013, le département des Pyrénées-Atlantiques enregistrait 82 élevages caprins de plus de 20 chèvres pour 6 154 chèvres, il en compte aujourd'hui 112 pour 11 527 chèvres (Source: Aide Caprine 2022, DDTM).

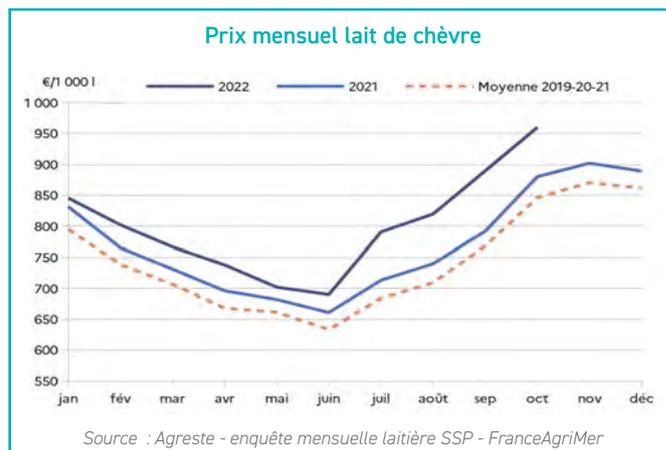
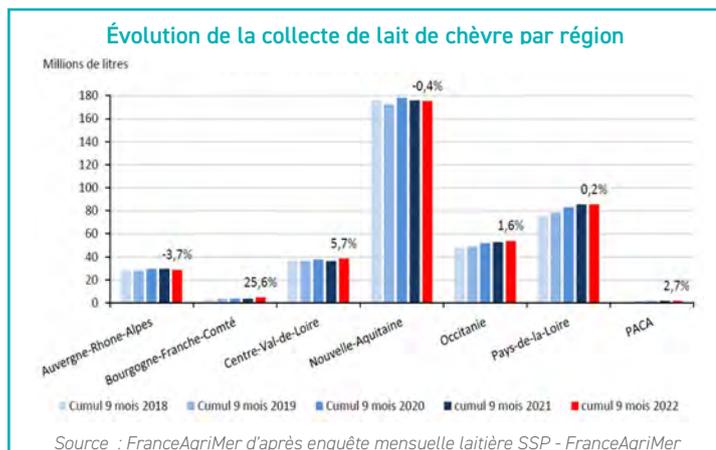
En 2022, on compte parmi ces éleveurs, près de 30 éleveurs de caprins allaitants et 87 éleveurs caprins laitiers (dont 77 % en transformation fromagère fermière) avec environ 11 150 chèvres laitières.

112

C'est le nombre d'élevages caprins pour 11 527 chèvres dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le prix du lait de chèvre est en forte hausse de 12 % sur les huit premiers mois de 2022 par rapport à l'année précédente. Le prix moyen du lait payé au producteur a atteint 903,13 €/1000 l, soit une augmentation de 96,51 €/1000 litres par rapport à septembre 2021. Cette hausse concerne toute l'année, avec une augmentation plus

Ces dernières années, de nombreuses installations ou des évolutions de systèmes avec création d'un atelier caprin laitier ont eu lieu sur l'ensemble du territoire départemental. Une collecte laitière a été mise en place en 2017 sur les coteaux du Pays Basque et concerne à ce jour une vingtaine de producteurs. 3 entreprises de transformation assurent cette collecte.



Édito

L'année 2022 se termine avec des prévisions de production (- 6,1 %) et d'abattage (- 3,5 %) à la baisse au niveau régional. Cela traduit bien l'année difficile de la filière :

- Effet ciseau important en particulier durant le 1^{er} semestre avec une forte augmentation des charges (aliment, etc.) non compensée par le prix du porc insuffisant.
- Explosion des coûts de l'énergie cette fin d'année.

La tendance est nationale et cela risque de compromettre l'autonomie alimentaire de la filière porcine française qui est aujourd'hui de 105 %.

Concernant l'aval, après une baisse en 2020, la reprise du nombre de jambons mis au sel par la filière Jambon de Bayonne IGP se poursuit avec une légère augmentation en 2022.

La filière poursuit ses travaux concernant la mise en place d'une démarche RSE

collective (Responsabilité Sociétale des Entreprises) visant la réassurance du consommateur en ce qui concerne les attentes sociétales (environnement, bien-être animal, etc.) tout en assurant le revenu des acteurs.

Pierre Moureu,
Président du Comité d'Orientation Économie et Développement de la Chambre d'Agriculture

1,715

C'est le prix moyen du porc en €/kg au marché du porc breton à fin novembre 2022



8

C'est l'impact en euros du coût de l'énergie et de l'électricité par porc produit.

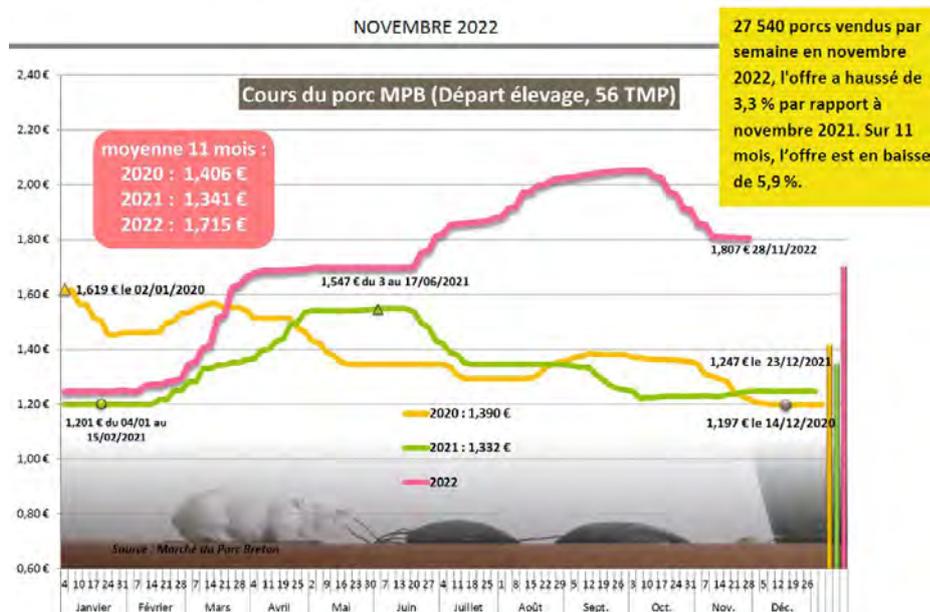
Conjoncture

Cours du porc

Le prix moyen au marché du porc breton s'élève à 1,715 €/kg à fin novembre 2022, soit une hausse de 37,4 c € sur les 11 mois (+ 27,9 %).

	2021	2022	%
Janvier	1,201 €	1,248 €	+ 3,91 %
Février	1,215 €	1,270 €	+ 4,53 %
Mars	1,323 €	1,508 €	+ 13,98 %
Avril	1,442 €	1,688 €	+ 17,06 %
Mai	1,542 €	1,698 €	+ 10,12 %
Juin	1,533 €	1,730 €	+ 12,85 %
Juillet	1,372 €	1,863 €	+ 35,79 %
Août	1,345 €	1,971 €	+ 46,54 %
Septembre	1,301 €	2,041 €	+ 56,88 %
Octobre	1,228 €	1,997 €	+ 62,62 %
Novembre	1,235 €	1,819 €	+ 47,3 %
11 mois	1,341 €	1,715 €	+ 27,9 %

MOYENNE MOBILE ANNUELLE
Du 01.02.2021 au 31.01.2022 : 1,336 €
Du 01.03.2021 au 28.02.2022 : 1,341 €
Du 01.04.2021 au 31.03.2022 : 1,357 €
Du 01.05.2021 au 30.04.2022 : 1,372 €
Du 01.06.2021 au 31.05.2022 : 1,385 €
Du 01.07.2021 au 30.06.2022 : 1,405 €
Du 01.08.2021 au 31.07.2022 : 1,440 €
Du 01.09.2021 au 31.08.2022 : 1,488 €
Du 01.10.2021 au 30.09.2022 : 1,560 €
Du 01.11.2021 au 31.10.2022 : 1,624 €
Du 01.12.2021 au 30.11.2022 : 1,672 €





Aliment

L'aliment qui représente 70 % du coût de production a augmenté depuis 2017 avec une explosion des coûts en 2021 et 2022.

Prévisions: + 37 % en 2022 après une hausse déjà + 13 % en 2021.

	Évolutions par année (en %)			
	2019	2020	2021	2022
Aliment IFIP et Prévision	+ 5	+ 2	+ 13	+ 37

Un effet ciseau pour le secteur de la production

Face à la forte augmentation de l'aliment, mais aussi des autres charges (main-d'œuvre, matériaux, énergie, ...), la production a été confrontée à un effet ciseau, en particulier au début de l'année, les cours n'ayant augmenté qu'à partir de l'été avant de redescendre en octobre.

L'augmentation du prix du porc constatée sur les 11 premiers mois (+ 27,6 %) est totalement insuffisante compte tenu des coûts

de production qui n'ont cessé d'augmenter depuis le début de l'année.

Pour faire face à cet effet ciseau, la production s'est mobilisée et a réussi à obtenir pour la première fois, des aides spécifiques :

- une enveloppe d'urgence en début d'année;
- une enveloppe plus structurelle liée aux volumes de production qui a été versée à partir de l'été.



ÉNERGIE : un coût de l'énergie qui explose

L'ensemble de la filière est confronté à une explosion des coûts de l'énergie et de l'électricité.

Au niveau élevage, ces augmentations peuvent représenter des coûts multipliés

par 4 et par 5, soit un impact de 8 € par porc produit. Les aides annoncées semblent insuffisantes et pas forcément adaptées aux acteurs de la filière, en particulier en raison du critère des 3 % (ration coût énergie / chiffre d'affaires).



Production et Abattage en Nouvelle-Aquitaine

Les estimations faites à partir des données de Pessée Classement Marquage montrent une baisse de la production et des abattages au niveau Nouvelle-Aquitaine de l'ordre de :

- 6,1 % pour la production
- 3,6 % pour les abattages

Ces prévisions traduisent l'impact de la crise car ces dernières années, malgré des conjonctures parfois difficiles, les volumes s'étaient maintenus, en particulier grâce aux démarches qualité et aux actions mises en place par la filière et l'interprofession depuis plus de 30 ans :

- des démarches qualité sous SIQO: IGP Jambon de Bayonne, IGP Porc du Sud-

Ouest, Labels Rouges, AOP Kintoa pour la filière porc basque, etc.

- des outils financiers avec la participation du Conseil Régional : FRISIPP, fond de caution.

Il faut noter que le renouvellement générationnel constitue également un enjeu important pour la filière dans les prochaines années.

Au niveau national, les estimations sont également à la baisse de l'ordre de 2,5 à 3 %.



Transformation

IGP Jambon de Bayonne

Après la baisse des entrées en salaison en 2020, les prévisions 2022 confirment la reprise constatée en 2021 avec une augmentation de l'ordre de 1,5 %. Cela va représenter une production comprise entre 925 000 et 930 000 jambons en 2022.



Démarche RSE:

En 2022, 2 nouvelles entreprises ont été labellisées RSE et 2 autres se sont engagées dans la démarche RSO de la filière IGP Jambon de Bayonne. Depuis cette année, au moins un acteur par maillon a été labellisé RSE, ce qui va permettre d'apposer un logo spécifique sur les packagings des salaisoniers engagés.



OPÉRATEURS LABELLISÉS ET EN COURS D'ENGAGEMENT



Organisations de producteurs / OMM

40%



Fabricants d'aliments

18%



Abatteurs Découpeurs

35%



Producteur de sel

100%



Salaisoniers / Ateliers de tranchage

36%

Communication:

En 2022, le Consortium du Jambon de Bayonne a retravaillé son identité visuelle.

Concernant la communication à l'export:

Associé à l'IVSO (Interprofession des Vins du Sud-Ouest) le Consortium du Jambon de Bayonne continue à participer au programme européen d'information et de promotion en faveur de ces AOP et IGP du Sud-Ouest sur les marchés Français et Belge.

Le programme de promotion aux États-Unis a été relancé en 2022 pour une dernière année après un ralentissement lié à la crise Covid.

Édito

Alors que, nous sommes encore éprouvés par la crise H5N8 2020-2021 qui avait une nouvelle fois frappé de plein fouet le Sud-Ouest, la filière foie gras mettait progressivement en place, dès juillet 2021, l'ensemble des mesures fortes listées dans la Feuille de route par le Ministère et à laquelle tous les acteurs des filières avicoles avaient contribué et adhéré. Une nouvelle ombre venue d'Europe du Nord sous la forme d'un recombinaut H5N1 HP s'est abattue sur nos filières avicoles. Une nouvelle crise en 3 vagues successives et aux conséquences vertigineuses pour toutes les filières avicoles et en particulier pour les filières palmipèdes, premières victimes de ce virus, nous oblige une nouvelle fois à remettre toute l'organisation de la production en question.

Une filière organisée pour lutter contre les différentes crises sanitaires. La télédéclaration des mouvements sur les bases professionnelles (Bd Avicole et Atm Avicole): toute personne qui élève des volailles en vue de leur commercialisation ou celles de leurs produits (viande et œufs) doit déclarer ses mouvements d'animaux. Le bon respect de ces démarches est in-

dispensable pour lutter contre l'influenza aviaire, sans oublier le respect des mesures biosécurité.

Le lancement dès la fin de la 1^{ère} vague d'un important travail d'analyse épidémiologique par l'ANSES et la DRAAF NA en collaboration avec l'interprofession et d'une réflexion entre filières au sein de l'Organisme à Vocation Sanitaire pour repenser l'organisation hivernale de la production, sans oublier la piste vaccinale a été mis en œuvre.

Les premiers résultats sont attendus pour la fin de l'été. Si ils sont concluants, la campagne pourrait techniquement démarquer l'hiver prochain. Mais du fait des procédures de mise sur le marché et selon le calendrier officiel, il faudra tout de même attendre l'hiver 2023-2024.

Le Plan Adour permettant la dédensification de certaines zones denses en Galliformes et palmipèdes du 15 décembre au 15 janvier a vu le jour.

En 2023, le CIFOG et le FMSE débloqueront un fonds sanitaire de 4 millions d'euros, une nécessaire indemnisation des éleveurs

de palmipèdes en zones indemnes.

L'État conscient des enjeux économiques a continué l'accompagnement des exploitations par des indemnisations. Soulignons des prises en charge de cotisations sociales par la MSA.

Le dispositif des demandes de solde de pertes de production attendu par les éleveurs est ouvert du 14 décembre au 24 février 2023.

N'oublions pas l'engagement des producteurs sur l'adaptabilité de leurs pratiques dans leur quotidien pour obtenir une production de qualité, en passant par les formations biosécurité et Référent bien-être animal. Les ambitions de la filière sont de continuer notre production en s'adaptant aux demandes sociétales.

Continuons à produire, protégeons collectivement nos filières avicoles. Le Foie gras et les volailles festives feront honneur sur nos tables pour cette fin d'année.

Nathalie Gourdon

Présidente de la Commission Palmipèdes/Volailles de la Chambre d'Agriculture.

Une crise sanitaire mondiale historique : toutes les espèces de volailles touchées et 35 pays européens concernés.

1400

C'est le nombre de foyers d'épizootie d'influenza aviaire en France.



- 35 %

C'est la baisse historique de la production de foie gras par rapport à 2021, selon le CIFOG.

Après la crise de l'an dernier, la profession a décidé de produire moins de canards par endroits (mise en place du Plan Adour) et d'imposer le confinement des volailles quand le risque est élevé, ce qui est le cas depuis début novembre 2022.

National

La filière française du Foie Gras a été victime, au même titre que les autres filières avicoles dans le monde, d'une épizootie d'influenza aviaire aussi violente qu'inattendue. Tous les types d'élevages et toutes les espèces ont été concernés. La France a totalisé près de 1400 foyers. L'épizootie a entraîné la disparition de 17,3 millions de volailles sur le territoire, dont 3,8 millions de canards dans la filière Foie Gras. S'ajoutent à cela 6 millions de canards qui n'ont pas été mis en place.

En effet, après le Sud-Ouest lourdement touché dès l'hiver 2021, le virus s'est propagé fin février pour la première fois aux Pays de la Loire, zone stratégique pour la filière. Si le bassin des Pays de la Loire produit 20 % du Foie Gras de France, il concentre en effet 100 % de la génétique mondiale et plus de 70 % des canetons destinés à la filière Foie Gras en France.

Près de 90 % des reproducteurs de ce bassin ont été décimés et ce capital mettra de longs mois avant de se reconstituer. Le rôle des élevages dans cette région est donc déterminant pour le repeuplement du Sud-Ouest. La situation ne pourra revenir à la normale que dans le courant du second semestre 2023.

Selon le CIFOG, la production de foie gras va connaître une nouvelle baisse historique pour atteindre - 35 % par rapport à 2021

(et - 43 % par rapport à la dernière année de référence de 2020). La France a produit 11 674 tonnes de foie gras en 2021, contre 16 764 tonnes en 2019 et 19 242 en 2015.

Régional

7 départements de Nouvelle-Aquitaine ont été touchés par cette nouvelle épizootie (Corrèze, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres et Haute-Vienne). Au cumul, il a été totalisé 421 foyers pour ces 7 départements dont 324 en palmipèdes.

Il faut noter que la région a subi deux crises en une: la première vague (fin 2021/début 2022) pour les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et le Gers et la deuxième vague (avril 2022) pour la Corrèze, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Deux-Sèvres et la Haute-Vienne.

Pour aider les producteurs à suivre la réglementation, un mémo a été édité et différé-

rentes fiches techniques leur ont été mises à disposition: plan d'urgence, consignes d'attrapage, critères d'alertes IA, mesures à prendre en cas de suspicion IA.

Départemental

Avec 73 foyers (dont 56 en palmipèdes) et 28 exploitations dépeuplées, le département des Pyrénées-Atlantiques a été à nouveau impacté par cette nouvelle épizootie.

Les mises en place de canetons et l'activité d'engraissement sont en baisse malgré les mises en place de canetons femelles pour pallier au manque. La baisse de production devrait atteindre 40 % essentiellement dû au fait que les remises en place dans les bâtiments d'élevage n'ont pu être que partielle.

Parallèlement à cette baisse de production, les professionnels de la filière foie gras doivent également faire face à une hausse généralisée des coûts de production.

Selon nos estimations, il faut s'attendre à une hausse des charges opérationnelles hors alimentation de +13 % en moyenne réparties sur les différents postes que sont les canetons, le gaz, l'électricité, les travaux par tiers ou encore le transport. La hausse de la charge alimentation est, quant à elle, compensée par l'indexation des prix de reprise.



Les travaux menés par la filière pour limiter la diffusion du virus



PLAN ADOUR

Cette proposition de feuille de route professionnelle fait suite aux réunions de concertation organisées:

- Par l'association ASAVI, section avicole de l'Organisme à Vocation Sanitaire en Nouvelle-Aquitaine. Elle regroupe en son sein les Chambres d'Agriculture, l'interprofession nationale des Palmipèdes Gras (CIFOG) et l'Association Régionale des Volailles du Sud-Ouest (AIRVOL).

- Par les Chambres d'Agriculture avec les associations représentant les producteurs indépendants.
- Par la commission sanitaire du CIFOG, instance très large réunissant les acteurs de la filière (accoureur, producteurs, entreprises, intervenants, syndicats agricoles, vétérinaires,...).
- Par l'assemblée générale de l'AIRVOL

Le plan d'actions proposé dans ce document s'articule autour des thématiques suivantes :

- Communiquer sur l'obligation de déclaration, de géolocalisation et enregistrement des mouvements.
- Assurer la mise en œuvre de l'évaluation annuelle de l'observance de la biosécurité dans les exploitations.
- Mettre en place, dans chaque exploitation, le plan de biosécurité y compris le plan

d'urgence en cas de contamination.

- Corriger les failles de biosécurité identifiées chez les intervenants en élevage.
- Mettre en œuvre un plan complémentaire de protection sur les communes les plus densément peuplées en palmipèdes et gallus.

VACCINATION

(état des lieux à fin octobre 2022)

- Expérimentations en cours effectuées sur 4 lots de canards.
- Conclusions favorables: absence de réaction locale ou systémique secondaire à la vaccination & absence de signes cliniques (co-morbidité ou IAHP).
- Résultats préliminaires de la réponse sérologique et des virus d'épreuve pour fin 2022.
- Rapport définitif pour le 1^{er} semestre 2023.

Parallèlement à ces expérimentations, l'ANSES a été saisi pour élaborer une stratégie vaccinale avec plusieurs sujets mis à l'expertise :

- Évaluer la disponibilité des vaccins et leurs conditions d'utilisation à l'automne 2022.
- Évaluer la pertinence et les modalités de mise en place d'une stratégie vaccinale chez les galliformes pour la prochaine saison.
- Recommandations pour l'élaboration d'un plan national de vaccination, en tenant compte des spécificités techniques (palmipèdes gras et maigres, galliformes) et géographiques (ZRD) de la filière avicole française.
- Ces expertises permettront l'élaboration du Plan National de Vaccination qui devra être présenté à la Commission Européenne et aux États Membres avant validation et application.

Ambitions filière

À très court terme, à fin 2022, il faut que les consommateurs aient du foie gras sur leur table pour les fêtes de fin d'année. Le CIFOG assure qu'il y aura de la disponibilité mais il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour en acheter.

Aussi, pour pouvoir assurer que la production survive suite à toutes ces perturba-



tions, les professionnels de la filière doivent absolument protéger le segment de l'ac-couvage. La dernière épizootie ayant soulevé un nouveau problème : la dépendance nationale (et internationale) au territoire des Pays de la Loire qui représente 100 % de la génétique mondiale et qui fournit plus de 70 % du potentiel de reproduction pour le canard mulard.

Sur les exploitations, malgré les efforts réalisés sur la gestion sanitaire des ateliers, l'espoir repose sur les résultats de l'expérimentation vaccinale afin de ne plus

avoir cette épée de Damoclès au-dessus de la tête chaque hiver.

Enfin, un autre chantier est en train d'être mené par les organisations de production : le renouvellement des générations. En effet, au vu de la pyramide des âges des producteurs de la filière, un certain nombre d'exploitants va faire valoir ses droits à la retraite d'ici à 5 ans. Divers programmes sont mis en place pour attirer des jeunes agriculteurs avec pour ambition de retrouver des volumes de production en adéquation avec la demande des marchés.

Malgré un contexte sanitaire encore très présent sur le terrain impactant la filière gallus gallus et une inflation des coûts de production de plus de 50 %, la filière volailles de chair reste une viande très attendue des consommateurs.

20 M

C'est la **nombre de volailles qui ont disparu à cause de l'épizootie, dont 12 millions de volailles de chair.**



28,5

C'est la **consommation de volaille, en kg, de chaque habitant sur l'année. Essentiellement des poulets.**

Marché mondial

L'industrie mondiale de la volaille est en progression constante. Les investissements massifs aussi bien sur le plan de la production que de la transformation sont les principaux moteurs de la croissance de l'offre.

En 2023, l'offre mondiale en viande de poulet est attendue à un niveau record.

Cette production record pourrait marquer la 5^{ème} année consécutive de hausse depuis 2018 et confirmerait le rôle moteur de la volaille dans la croissance de l'industrie mondiale de la viande.

Si la viande de poulet est la seconde plus produite après celle de porc, il faut noter que le poulet d'élevage représente près de 23 milliards de têtes.

D'après l'USDA, les principaux moteurs de la croissance mondiale de la viande de poulet resteront le Brésil et la Chine qui comptent à eux deux pour environ 28 % de l'offre globale. Le premier pays qui est déjà le leader des exportations mondiales confortera sa place de premier producteur arraché un an plus tôt à la Chine avec 14,8 millions de tonnes en 2023. De son côté, l'empire du Milieu devrait voir son offre stagner autour de 14,3 millions de tonnes.

Pour rappel, les principaux consommateurs de viande de poulet sont par ordre d'importance, la Chine, l'UE, le Brésil, le Mexique et la Russie.



Conjoncture nationale

La France, 2^e pays producteur de volailles de l'Union Européenne en 2021, passe à la 4^e place avec une offre réduite de - 9,7 % en 2022. Si la filière a pris les mesures drastiques pour assurer la reprise de la production dans les meilleures conditions, elle en appelle à l'achat citoyen pour la soutenir et lui permettre de contribuer à la souveraineté alimentaire française. En effet, au-delà de leur mobilisation pour redémarrer le secteur, les professionnels

sont confrontés à deux défis de taille. Ils font face à **une hausse des coûts de production inédite**, qui atteint + 45 à + 50 % en deux ans (2^e trimestre 2022 vs 2^e trimestre 2020) pour un poulet en sortie d'élevage, et ils sont menacés par la hausse des importations, qui touchent déjà 49 % des poulets consommés sur les cinq premiers mois 2022. La production n'est pas non plus épargnée par les crises sanitaires à répétition.

2022 un recul de production de près de 10 % !

La France a totalisé 1 400 foyers d'influenza aviaire dont 860 en Pays de la Loire en 6 mois. L'épizootie a entraîné la disparition de 20 millions de volailles, dont **12 millions de volailles de chair.**

Entre abattages et vides sanitaires, la filière estime que la production de volailles fran-

çaises sera globalement en baisse de **- 9,7 % en 2022 par rapport à 2021**. Les canards à rôti (- 30,3 %), les pintades (- 18,6 %) et les dindes (- 17,7 %) devraient être les plus touchés par ce repli. La production française de poulets ne devrait, quant à elle, reculer que de - 3,3 % sur l'année.

La consommation Française



La France figure désormais en tête des pays de l'Union Européenne consommant le plus de volailles. En 2021, la consommation globale du pays (domicile et hors domicile) a en effet renoué avec la croissance pré-covid et augmenté de + 2,1 % en volume. Chaque habitant en a consommé environ 28,5 kg sur l'année, essentiellement des poulets (76 %). Une belle dynamique mise à mal par l'épisode d'influenza aviaire sans précédent qui a touché la filière avicole.

Une filière devant faire face à la hausse des coûts de production

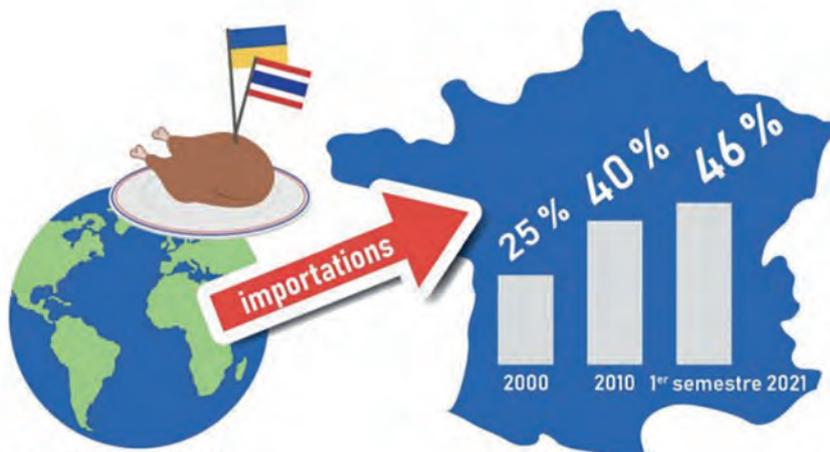
Le coût de l'alimentation se maintient à un niveau très élevé, les prix des poussins, de l'énergie, des emballages et de la main-d'œuvre augmentent considérablement... L'indice ITAVI mesurant le coût de l'aliment a ainsi bondi de + 80 % entre août 2020

et août 2022 et toutes les autres charges voient leurs hausses s'accroître. Le coût de l'énergie a ainsi augmenté de + 17 % au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2020 puis de + 30 % au 2^e trimestre et va poursuivre sa hausse dans les mois à venir.

L'ANVOL estime que le coût de production d'un poulet vivant a augmenté de + 45 à + 50 % sur le 2^e trimestre 2022 par rapport au 2^e trimestre 2020. Une flambée des coûts qui fragilise le modèle contractualisé de la filière.

La recrudescence des importations

Sur les 5 premiers mois de l'année 2022, 49 % des poulets consommés en France ont ainsi été importés, contre 45 % sur la même période en 2021. La hausse des importations est particulièrement marquée sur la viande de poulet en provenance du Brésil (+ 122 %) et d'Ukraine (+ 181 %). Les professionnels s'inquiètent ainsi de la décision prise par l'Union Européenne de lever les restrictions liées aux importations ukrainiennes depuis juin. En effet, ils soulignent que les volailles ukrainiennes arrivant en France ne profitent pas aux éleveurs sur place, mais à un groupe financier monopolistique intégré, coté à la Bourse de Londres et dont le siège social est situé à Chypre.



La production des Pyrénées-Atlantiques

La filière galliforme n'a pas été épargnée par la crise 2021-2022 plus de 93 000 galliformes abattus et plus de 250 000 œufs détruits.

La production de volailles de chair est estimée à 3,5 millions de têtes de volailles tous types de production confondue pour l'année 2022. Le Plan Adour mis en place affecte uniquement quelques communes du département demandant la réduction de

40 % de la production mise en place entre le 15 décembre et le 15 janvier.

Évolution des marges : comparatif 2021 /2022

En 1 an, l'ensemble des charges ont augmenté de **42 %**, et de **15 %** hors alimentation.

Le renchérissement du coût des matières premières est aussi à l'ordre du jour pour

cette année 2022 et grâce à la mécanique d'indexation des prix de reprise, les marges brutes unitaires restent quasiment stables. Sur l'ensemble de la production, la marge brute globale est en augmentation de 3.74 %. Cette augmentation est liée au fait que les remises en place de volailles ont pu se faire plus tôt (le 29 mars) et que les vides sanitaires ont été moins longs que l'année précédente.

Filière œuf en France : 218 œufs/an/ habitant : la consommation française dans la moyenne européenne

En 2021, la consommation moyenne d'œufs par habitant et par an en Union Européenne a progressé de 0,5 % à 217 œufs selon les calculs ITAVI.

Elle s'échelonne de 196 œufs/hab/an en Pologne à 288 œufs/hab/an pour le Danemark. Avec 218 œufs par an et par habitant, la France se situe dans la moyenne européenne.

Après une année 2020 et un début d'année 2021 atypiques, marquée par les restrictions et le bond des achats d'œufs pour la consommation à domicile, les ventes en magasin retrouvent leur rythme de croissance pré-Covid sur les premiers mois 2022. De janvier à fin août 2022, les achats des ménages progressent de + 2,7 %, tirés

par la hausse des achats d'œufs de poules élevées au sol (+ 187 %), en plein air (+ 19 % - hors Label Rouge) et bio (+ 4 %), comparé à la même période de 2019, avant la crise du covid.

Les ventes d'œufs issus de poules élevées au sol poursuivent leur envolée

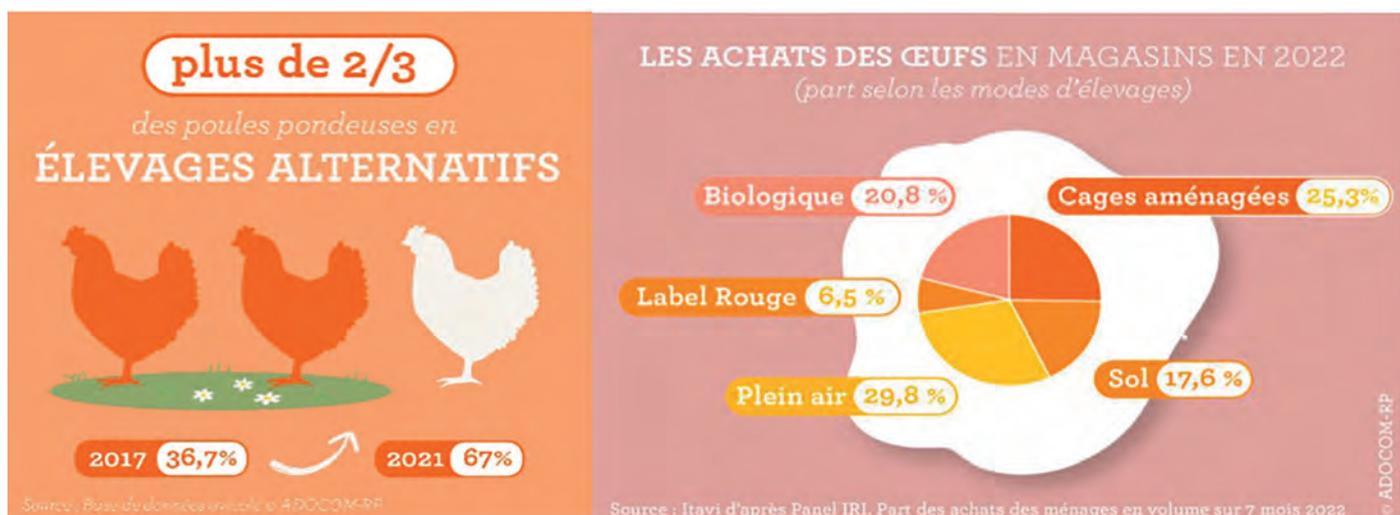
(Source : Itavi d'après IRI)

Les œufs alternatifs représentent désormais les 3/4 des œufs vendus en magasins (74,7 %). Parmi eux, les œufs issus d'élevages au sol poursuivent leur importante progression. Ils représentent désormais 17,6 % des achats des ménages (7 mois 2022) contre 13,9 % en 2021 et 7,3 % en 2019.

Pour la fin de l'année 2022, les ménages se tourneront davantage vers la consommation d'œufs au détriment des achats de viandes plus onéreuses pour leur porte-monnaie.

Pour l'année à venir, la filière se prépare pour récupérer les parts de marché perdues et espère ne pas revivre une nouvelle crise sanitaire dans le bassin sud-ouest.

Côté projet, la filière se tourne vers de potentiels développements liés à l'agrivoltaïsme (discussions en cours entre le synalaf, l'INAO, l'AIRVOL et l'ITAVI) et prépare aussi le renouvellement des générations.



Édito

S'il est une production qui résiste face au contexte difficile de l'année 2022 c'est celle de la production de chevaux lourds du département des Pyrénées Atlantiques. Nos systèmes d'élevage assis sur une production 100 % à l'herbe et très utilisateurs de la montagne (essentiellement estives béarnaises) ont pu

rester un peu plus longtemps en montagne pour compenser la sécheresse dans les vallées. Un marché export porteur (Japon, Italie via Espagne) permet aux éleveurs d'être optimistes. Il est important de saluer les efforts de la filière à la fois pour se structurer mais aussi pour promouvoir la viande cheva-

line (marque Hippolyte, sponsoring 4L Trophy janvier 2023).

Anne-Marie DOUMECQ,
Présidente de la Commission Chevaux Lourds de la Chambre d'Agriculture.

Conjoncture Chevaux Lourds 2022 : une production qui poursuit sa lente progression, des prix maintenus malgré les aléas climatiques et conjoncturels

1,8 %

C'est la hausse de la consommation de viande chevaline.



n°1

Les Pyrénées-Atlantiques est le 1^{er} département français pour les effectifs de juments lourdes

L'élevage de chevaux lourds, fortement concerné par la pratique de la transhumance, n'échappe bien entendu pas à la sécheresse historique de cette année qui aura frappé tous les territoires. Le marché de la viande chevaline, en partie concerné par l'export, n'échappe pas non plus aux perturbations des échanges avec l'Asie posés par le confinement et le conflit russo-ukrainien. Mais les « fondamentaux » du marché sont plutôt au vert pour la viande chevaline : les statistiques de productions locales poursuivent leur hausse modeste... et la consommation française affiche une progression, légère, mais historique...

FRANCE

PRODUCTION : progression des effectifs de juments de trait en 2021 (statistiques IFCE au 31/12/2021) :

L'Institut Français du Cheval et des Équidés affiche une hausse significative des effectifs de poulinières de trait saillies en France en 2021 : 17 046 (+ 3,8 %/2020). Le potentiel de production national se renforce lentement avec, pour rappel, un maintien en 2020 et 2 années consécutives de hausse en 2018 et 2019 des mêmes effectifs.

Localement, en région et dans notre département, les statistiques de production conti-

nent leur progression observée depuis 4 ans.

L'élevage de chevaux lourds reste essentiellement autonome et herbager, avec une très forte proportion de troupeaux transhumants dans les départements montagneux. Cet atout protège en partie cette production face aux augmentations actuelles des prix des intrants majeurs, et explique en partie sa résilience économique. Le marché intérieur est toujours en recherche de reproducteurs. L'export (Espagne, Italie et Japon en toute fin d'année) reste très demandeur de viande de poulain. Ces « fondamentaux » expliquent en grande partie l'évolution du cheptel de chevaux lourds en France et dans nos territoires, en phase de capitalisation. Il est par conséquent logique de constater une forte diminution des abattages de juments en France en 2021 (- 23 % en têtes, - 21 % en tonnage), conservées pour la reproduction.

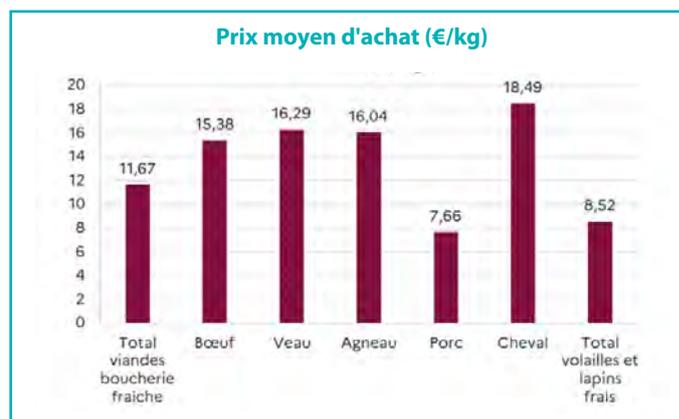
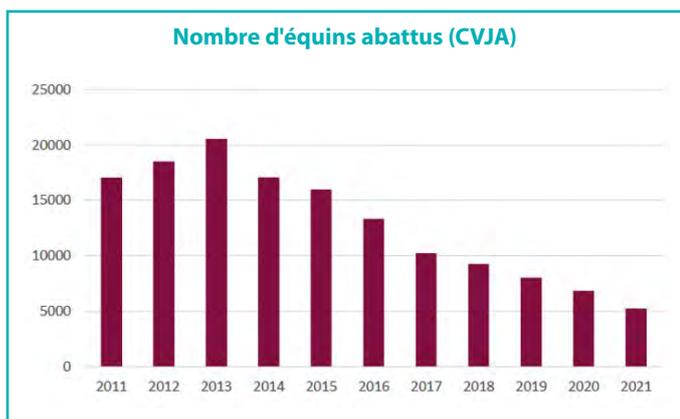


DEMANDE: une inflexion historique de la consommation intérieure de viande chevaline... qui reste à confirmer

En diminution structurelle depuis de nombreuses années, la consommation française de viande chevaline affiche contre toute

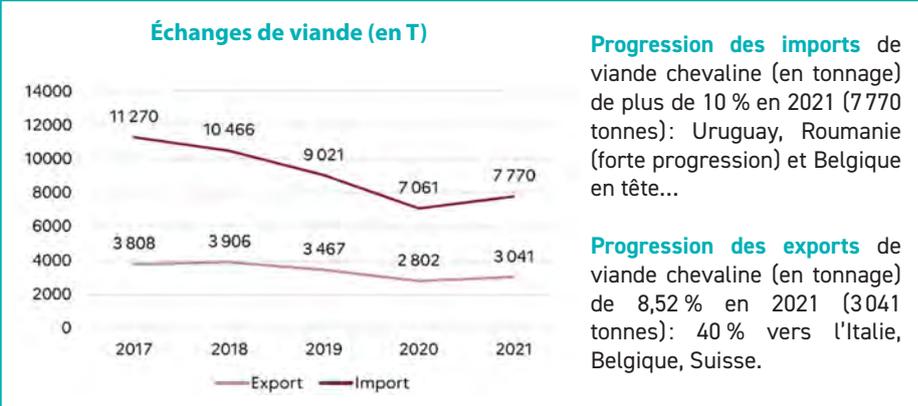
attente en 2021 une légère progression, historique et qui reste à confirmer en tendance. **La consommation par bilan** (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) franchit à nouveau le seuil des 6 000 tonnes équivalent carcasse en 2021 : **6 117 tec**, soit

une hausse de 1,8 % / 2020. À 18,49 €/kg (+ 2,2 %/2020) en moyenne, la viande chevaline reste pourtant la viande la plus chère à l'étal.



Toujours confrontée au même paradoxe que la viande bovine, la France ne produit toujours pas en 2022 les animaux qu'elle consomme et exporte l'essentiel de sa production. Après un répit lié au confinement en 2020, nous assistons logiquement à une très forte reprise des échanges.

Avec la légère reprise de la consommation intérieure et la baisse des abattages, le bilan d'approvisionnement creuse son déficit en 2021 :



Progression des imports de viande chevaline (en tonnage) de plus de 10 % en 2021 (7 770 tonnes): Uruguay, Roumanie (forte progression) et Belgique en tête...

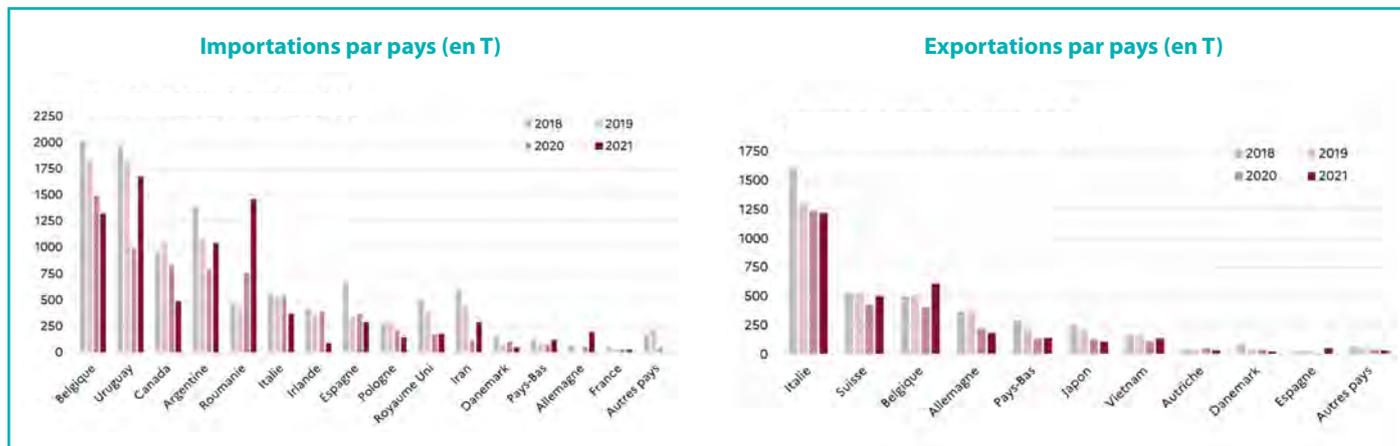
Progression des exports de viande chevaline (en tonnage) de 8,52 % en 2021 (3 041 tonnes): 40 % vers l'Italie, Belgique, Suisse.

CONSOMMATION: 6 117 tonnes consommées en 2021 (+ 1,8 %/2020)
= ABATTAGES (5 252 têtes abattues en 2021 : - 23 %/2020, 1 459 tonnes de viande : - 21 %/2019) + **IMPORTATIONS** (7 770 tonnes en 2021 : + 10 %) - **EXPORTATIONS** (3 041 tonnes en 2021 : + 8,52 %)

- Pour répondre à sa (faible) demande intérieure, la France importe en 2021 quasiment 3 fois plus de viande chevaline (juments de réforme, viande rouge) qu'elle n'en exporte (poulains et laitons, pour une viande de type rosée).
- Le déficit du bilan d'approvisionnement se creuse de près de 500 tonnes en 2021, et reste très élevé (- 4 729 tonnes).



Destinations et volumes des imports / exports 2021 :



Mais notre département est principalement concerné par **l'export de poulains vifs vers les ateliers d'engraissement d'Espagne (destinés par la suite au marché italien en carcasses) et, depuis quelques années, le Japon**. L'export direct vers l'Ita-

lie est impacté par la réglementation sur le transport d'animaux vivants, imposant des pauses toutes les 8 heures. Le marché japonais et le contact avec les clients, ont été fortement perturbés en 2022 par la rigueur des règles de confinement du pays

(réouverture des frontières aux voyageurs étrangers le 11 octobre 2022). Un avion cargo avec 130 poulains préparés a ainsi pu décoller pour le Japon depuis l'aéroport militaire de Châteauroux au début du mois de décembre 2022...

NOUVELLE-AQUITAINE ET PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : très bon maintien des prix et nouvelle hausse de la production

PRODUCTION: statistiques de l'observatoire économique et social du cheval (Source: IFCE).

Les Pyrénées-Atlantiques renforcent leur statut de **leader national et régional en 2022 en production de chevaux de trait**, avec une **évolution positive observée entre 2020 et 2021**. **Quasiment tous les indicateurs de production progressent en 2021, aussi bien en région que dans le département**, dans des proportions plus importantes encore qu'en 2020 (tableau ci-contre).

Les Pyrénées-Atlantiques restent le 1^{er} département français pour les effectifs de juments lourdes, avec respectivement en 2021 : 75 % des naissances enregistrées, et 65 % des étalons en activité en race trait de la région Nouvelle-Aquitaine.

	2020	2021	Évolution 2021/2020
Nombre d'élevages trait			
Pyrénées-Atlantiques	nc	358	nc
Nouvelle Aquitaine	605	589	- 2,6 %
Nombre de naissances trait			
Pyrénées-Atlantiques	1474	1522	+ 3,3 %
Nouvelle Aquitaine	1922	2020	+ 5,1 %
Nombre d'étalons trait en activité			
Pyrénées-Atlantiques	194	229	+ 12,3 %
Nouvelle Aquitaine	321	355	+ 10,6 %



Les faits marquants de 2022: Hippolyte, une marque locale de viande chevaline



« Hippolyte est née en 2016 de la volonté de la Société Française Des Équidés de Travail (SFET) de créer un lien fort avec ses éleveurs de chevaux de trait Français en valorisant leur production auprès de cercles familiaux, amicaux et professionnels, garantie par une marque de viande chevaline d'exception produite par des éleveurs passionnés et par des livraisons en circuit court.

Face au constat que le débouché principal des chevaux de trait est la viande, et que la plupart des chevaux de trait français partent à l'étranger, Equid'export (société basée à Sauvagnon) aide les éleveurs français en valorisant leur production.

Ces chevaux sont produits sur tout le territoire, valorisant des herbages du Massif Central, des Pyrénées, des Alpes, aux

plaines de Franche Comté, Bourgogne, du Grand Est, de la Bretagne, des Hauts de France, de la Normandie et des Pays de la Loire.

Cette viande de cheval de Trait français est d'ores et déjà consommée à l'étranger et appréciée pour ses qualités gustatives. Il s'agit d'un véritable produit de luxe dans certains pays, servi uniquement dans des restaurants haut de gamme.

La marque HIPPOLYTE garantit des chevaux: - nés et élevés en France - soignés dans le respect du bien-être animal - sans traitement antibiotique - nourris avec une base de foin ou enrubbanné et un complément végétal de céréales d'origine Française - abattus à proximité de la ferme, dans un abattoir agréé. »

Témoignage d'un éleveur engagé: <https://www.hippolyte-chevaline.fr/portraits-d%C3%A9leveurs>

CONJONCTURE 2022 : des cours élevés, qui se sont bien maintenus...

Toujours tirés par une demande dynamique des débouchés espagnols, italiens, puis japonais en toute fin d'année, les cours du

vif se sont maintenus à haut niveau en 2022. Les exports vers le Japon de poulains gras ont repris en décembre 2022, avec 1 avion cargos de 130 têtes. 3 avions seraient déjà commandés pour 2023...

La demande pour de bonnes poulinières comtoises ou bretonnes reste dynamique, stimulant toujours cette année le marché des reproductrices.

- **2,80 à 3,10 €/kg vif pour un poulain de 6 à 10 mois** (idem en 2021),
- **1,80 à 2,20 €/kg vif pour la jument trait de réforme**, en bon état d'engraissement et bien conformée (même cours qu'en 2021),
- **2 000 à 3 000 € pour une poulinière comtoise confirmée gestante** (en progression, en réponse à une forte demande, sur l'ensemble du territoire national).



Le changement climatique et la guerre en Ukraine mettent à mal les entreprises piscicoles des Pyrénées-Atlantiques

20 %

Les productions en 2022 ont été nettement inférieures aux productions moyennes. Sur certains élevages plus exposés, la baisse constatée est supérieure à 20%.



2,5

C'est l'augmentation du prix de l'oxygène. Les prix de l'énergie (électricité, oxygène...) se sont envolés.

Faisant suite aux années Covid qui ont largement perturbé nos entreprises et organisations, l'année 2022 restera très fortement marquée par une conjonction inédite de difficultés et enjeux.

Ce sont tout d'abord deux épisodes de violentes crues en l'espace d'un mois tout début 2022 qui nous ont rappelés, si besoin était, notre exposition directe aux évolutions climatiques et leurs impacts. La puissance de ces phénomènes dont la fréquence augmente, soumet les piscicultures à de fortes pressions directes sur les structures (barrage, bassins, berges...), mais aussi sur les cheptels.

Les pisciculteurs doivent consacrer de plus en plus de moyens à des investissements non productifs pour sécuriser leurs installations et leur personnel. Ces impératifs de sécurité sont prioritaires et les mises en œuvre restent trop longues du fait bien souvent de complexités administratives excessives. Un travail concerté de simplification des procédures de sécurisation est essentiel afin de réduire l'exposition des piscicultures et de leurs personnels à ces dangers.

Hausse des coûts

À la fin du premier trimestre 2022, la guerre en Ukraine est venue aggraver un contexte

économique global déjà sous fortes tensions. Les hausses successives des coûts des matières premières nécessaires à l'alimentation des poissons, que nous avons observé tout au long de l'année, a considérablement réduit les marges des entreprises. L'aliment représente de l'ordre de 50 % du coût de revient de nos poissons et ces hausses cumulées ont largement fragilisé nos comptes d'exploitation.

Les aides mises en place par l'État ont contribué à atténuer cet impact mais de manière très limitée au vu de la hausse globale. Les pisciculteurs ont tenté de répercuter, lorsque cela était possible, une partie de ces hausses sur leur prix de vente, mais là encore, les marges de manœuvre sont faibles dans un contexte inflationniste global inédit. Le marché a pu absorber quelques hausses de tarifs mais sans pouvoir compenser la hausse des coûts de revient.

Le prix de l'électricité, de l'oxygène..., qui se sont eux aussi envolés (multiplié par 2,5 par exemple pour l'oxygène), ont encore accentué la perte de marge.

Cette situation appelle des réponses très fortes de la part de l'État et de l'Europe afin de pouvoir revenir à une situation permettant aux entreprises de retrouver confiance en l'avenir. L'inquiétude est à ce point forte qu'elle pose directement la question de la survie des entreprises.



Le marché s'est pour le moment à peu près maintenu, mais la capacité d'absorption de nouvelles hausses tarifaires est aujourd'hui très incertaine.

Par ailleurs, l'année 2022 a été fortement marquée par un fort déficit en pluie entre les mois de mai et novembre. Couplée à des records de chaleur durant l'été, la température des cours d'eau a aussi connu des records par endroit. Ce contexte climatique a fragilisé la situation sanitaire de nombreux élevages qui ont dû faire face à des crises sanitaires liées au développement de certaines pathologies du fait notamment de températures d'eau élevées. Les élevages ont dû s'adapter à ce contexte exceptionnel en réduisant leurs activités.

Les productions en 2022 ont donc été nettement inférieures aux productions moyennes des années passées. Sur certains élevages plus exposés, la baisse constatée est supérieure à 20 %. De manière générale, on peut considérer que la baisse de la production sur les Pyrénées-Atlantiques en 2022 est vraisemblablement de l'ordre de 15 à 20 %.

Une filière fragilisée

Nous assistons donc en 2022 à un double phénomène de contraction très forte des marges brutes des entreprises et d'une réduction de leur production. La résultante directe est une fragilisation de la rentabilité de ce secteur avec une très forte inquiétude pour l'année qui vient tant les signaux ne sont pas rassurants. Si ce contexte perdure trop longtemps il faut craindre des répercussions sur l'activité des entreprises et l'emploi direct.

Il est urgent de retrouver des marges brutes correctes afin de pouvoir reprendre un développement de nos activités, continuer à investir afin de nous adapter aux évolutions climatiques, et garantir ainsi la nécessaire souveraineté alimentaire de la France.

L'État et ses services déconcentrés doivent là jouer pleinement leur rôle en accompagnant notre profession dans la mise en œuvre de ces nouveaux aménagements. Le renouvellement des arrêtés des piscicultures est également un exercice complexe et souvent trop lourd qui mériterait bien souvent d'être simplifié chaque fois que cela est possible. Force est de constater que bien souvent, certaines demandes de services ne sont pas pleinement justifiées au plan local au vu d'un contexte environnemental en bon état écologique voire parfois en très bon état écologique sur de nombreux paramètres.

La pisciculture durable en Pyrénées-Atlantiques, c'est-à-dire une pisciculture responsable, respectueuse de son environnement, n'est pas un slogan mais une réalité démontrée par des engagements forts sur les enjeux sanitaires et environnementaux, et une transparence partagée depuis plus de 30 ans entre le GDS Nive-Nivelle, le GDSA-Nouvelle-Aquitaine et les services de l'État.

Nous appelons de nos vœux à ce que ce travail de concert et cette relation de confiance soient poursuivis, et même accrue au travers de nouveaux dispositifs volontaristes, non idéologiques, et en cohérence avec la réalité du terrain.

Xavier Harispe
Président GDS Nive-Nivelle



Édito

L'agriculture biologique est au rendez-vous depuis de nombreuses années, elle a connu un développement florissant ces dernières années permettant d'atteindre plus de 10 % des surfaces et des exploitations conduites selon ce mode de production en France. Elle est source d'inspiration pour les conventionnels qui ont développé des marques et certifications basées sur certains aspects de son cahier des charges, ce qui a brouillé les messages auprès des consommateurs mais également à travers les politiques publiques traduites

via le plan stratégique national. Être en agriculture biologique est un engagement, une prise de risque pour les agriculteurs qui participent pleinement à la transition écologique. Parler d'agroécologie sans parler d'agriculture biologique est un non-sens.

Heureusement les nouvelles générations sont fortement engagées, ce qui se traduit notamment par 20 à 25 % d'installation en agriculture biologique. Il faut continuer à communiquer sur les vertus de l'AB et être fier d'oser pour

répondre aux défis de demain. Produire bio, ce n'est pas faire les choses à moitié, c'est créer un monde viable et une nourriture saine pour demain, pour la santé de nos enfants et petits-enfants. L'agriculture biologique, grâce à tous ses atouts, passera les difficultés rencontrées dans le contexte actuel, il n'y a aucun doute à avoir.

Pierre Foueillassar,
Président de la Commission
Agriculture Biologique
de la Chambre d'Agriculture

La bio marque le pas mais conserve ses atouts

58 413

C'est le nombre de fermes engagées en bio fin 2021, soit 13,4 % des fermes et 18 % de l'emploi agricole.



2,8 M

C'est le nombre d'hectares cultivés selon le mode de production biologique, soit 10,3 % de la SAU.

Le marché de la bio marque le pas

La France présente un secteur bio qui a doublé en 5 ans et figure parmi les premiers producteurs et marchés européens. Après des années de développement à 2 chiffres, la bio marque le pas entre crise sanitaire, guerre en Ukraine, inflation et réforme de la PAC.

En 2021, 58 413 fermes étaient engagées en bio fin 2021, soit 13,4 % des fermes et 18 % de l'emploi agricole. Ainsi, 2,78 millions d'hectares étaient cultivés en bio soit 10,3 % de la SAU française. Pour la 1^{ère} fois de son histoire, en 2021, la valeur des achats des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a reculé de 1,3 % vs 2020 avec plus de 6,6 % de la consommation alimentaire des ménages qui est consacrée aux produits bio. Le pas est marqué en 2021, particulièrement en distribution généraliste et pour certains rayons comme la crèmerie et les œufs. Alors que la vente directe et les artisans-commerçants restent dynamiques, portés par des familles de produits comme le vin, la bière ou la boulangerie. Les produits frais représentent plus de la moitié de la valeur des ventes malgré une baisse tendancielle au profit des produits de l'épicerie et des boissons. Près des 2/3 des produits du rayon crèmerie (principalement les œufs et le lait) sont vendus en distribution généraliste alors que les fruits et légumes frais

sont vendus en majorité en vente directe et par la distribution spécialisée. Si la grande distribution affiche une baisse des ventes de produits bio entre 2020 et 2021 de - 3,9 %, ce n'est pas le cas de tous les autres circuits. La restauration collective fait notamment un bon de 30 % et la vente en restauration commerciale ou la vente directe progressent de près de 8 %. De même, les ventes de certains produits bio continuent de progresser comme le vin, la bière, ou certaines viandes bio comme la volaille (+ 1.6 %) par exemple. Le recul de la consommation est expliqué par la reprise de la consommation hors domicile, un gros ralentissement de l'offre en magasin, la concurrence de nouvelles alternatives et des prix dissuasifs face à l'inflation.



Pour 2022, Dans la grande distribution (hypermarchés, supermarchés, hard discount, proximité et drive), les ventes de produits bio à poids fixe ont globalement reculé de 4,5 % en valeur au cours des trois premiers trimestres de 2022 par rapport à la même période de 2021. Au cours des trois premiers trimestres de 2022, le chiffre d'affaires des magasins spécialisés a reculé de 13 % par rapport à la même période de 2021. Reste à voir l'évolution chez les producteurs en vente directe et les artisans commerçants.

Au niveau des tendances de consommation, le panier moyen est 45 % plus cher en bio

qu'en non bio et 54 % des français trouvent que le bio est trop cher. 86 % des consommateurs préfèrent les produits locaux au bio, 1 sur 2 souhaitent diminuer sa consommation carnée et à un intérêt plus marqué pour les produits non transformés. 46 % veulent connaître l'impact environnemental des produits consommés et veulent du bio accessible et plus présents en restauration collective ou commerciale.

Concernant les importations et exportations, avec de nouvelles filières 100 % françaises, les importations sont en baisse en 2021. Elles passent de 33,5 % en 2020 à 31,9 % en 2021 et restent portées sur les



produits exotiques. Les exportations de produits bio se sont, quant à elles, fortement développées en 2021 passant de 887 M € à 1 047 M € au stade de gros (+ 18 %).

Maintenir une dynamique bio en Nouvelle-Aquitaine

Pour faire face à cette baisse et compléter la dernière campagne nationale sur les produits bio du printemps 2022 après 5 ans d'absence de campagne nationale sur les produits bio, le groupe de travail distribution d'Interbio Nouvelle-Aquitaine, l'interprofession bio régionale, a rencontré la grande distribution en juin 2022 et des échanges bilatéraux avec les enseignes régionales devraient avoir lieu en 2023. L'accent sera également mis sur les actions en restauration collective pour assurer

une montée en puissance des produits bio notamment en partenariat avec ACENA, Association des Coordonnateurs d'EPL de la Nouvelle-Aquitaine appuyant la création de marchés publics de la restauration collective. Interbio Nouvelle-Aquitaine soutenue par la région et l'Europe a également créé des vidéos de promotions des produits bio régionaux basées sur des interviews. Elle prévoit la création d'un guide régional des produits bio et du terroir bénéficiant d'autres signes officiels de qualité et a éga-

lement dans les objectifs 2023, la participation à un nouveau salon Parisien "Gourmets à Paris". Elle continue par ailleurs d'encadrer la démarche territoire bio engagé et la démarche Bio Sud-Ouest France. Toutes ces actions sont orientées vers la promotion des produits bio afin de maintenir une agriculture biologique dynamique en Nouvelle-Aquitaine. La Région Nouvelle-Aquitaine maintient sa politique de développement de l'agriculture biologique.



Les chiffres production bio en Nouvelle-Aquitaine en 2021 et tendance 2022



En 2021, la France compte 13,4 % de fermes bio et 2,8 millions d'hectares cultivés selon le mode de production biologique, soit 10,3 % de la SAU. La progression des années précédentes se poursuit.

La Nouvelle-Aquitaine se place au 2^{ème} rang des régions françaises en nombre d'exploitations et en surfaces agricoles engagées en agriculture biologique. En 2021, la dynamique de développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine s'est poursuivie avec + 9,5 % de surfaces cultivées en bio (certifiées ou en conversion) par rapport à 2020 et + 10 % d'exploitations engagées en bio. Après des années 2018, 2019 et 2020 exceptionnelles, la tendance est toujours à l'accroissement en 2021, surtout en termes de surfaces en conversion. Les données provisoires des conversions en 2022 montrent une croissance de 5 % des surfaces. Fin 2021, les surfaces cultivées en agriculture biologique représentent 9,3 % de la surface agricole de la région. Elles ont

été multipliées par deux en 5 ans. 25 % de ces surfaces sont en cours de conversion : 42 354 ha en 1^{ère} année de conversion (C1) et 42 354 ha en 2^{ème} ou 3^{ème} année de conversion (C2 / C3) pour atteindre 360 141 ha conduits selon le mode de productions biologiques. 8 799 exploitations et 3 265 préparateurs, distributeurs et importateurs sont dénombrés certifiés bio sur la région.

Fin octobre 2022, seuls 677 nouveaux engagements ont été dénombrés contre 1 101 en 2021. Comme lors de la réforme de la PAC 2014 (412 engagements par an en 2010 contre 179 en 2013), les engagements bio avec la nouvelle réforme marquent le pas. Le ralentissement de conversion est notamment marqué en viticulture et grandes cultures, un léger ralentissement en bovins, fruits et PPAN et une augmentation des engagements en maraîchage.

Sur le département, en 2021, 18 147 ha de surfaces en bio, soit 5,6 % de parts de la SAU en bio dont 3 533 ha de surfaces en conversion c'est-à-dire + 8,5 % vs 2020. Le nombre d'exploitations bio atteint 818 soit 8,4 % des fermes du département (+ 10,5 % vs 2020). Dans le département, 110 nouvelles exploitations s'étaient engagées en bio de janvier à octobre 2021. Sur la même période 2022, seules 60 exploitations se sont engagées. 82 % de ces exploitations ont un projet avec l'engagement de 100 % de leurs terres en bio. En 2022 au 10 octobre, ce sont 75 nouvelles exploitations qui se sont engagées en bio. À date,

on dénombre 175 exploitations dont les légumes sont la production principale, 154 dont ce sont les céréales, 96 ont des ovins en production principale et 84 la viticulture. Comparativement aux autres départements, les Pyrénées-Atlantiques ont des productions plus variées.

Comme dans de nombreuses filières de l'agriculture conventionnelle, l'agriculture biologique connaît donc un frein dans son développement et dans la consommation des produits en étant issus, mais de nombreux points positifs sont à valoriser notamment en rappelant au grand public ses vertus puisque toutes les études continuent d'attester qu'il s'agit du meilleur moyen de produire en préservant la santé et l'environnement. Certains réseaux ou familles de produits continuent de progresser et à être très rentables en AB ainsi que la consommation de certaines tranches d'âges (+ de 65 ans).

L'inflation touche également moins les produits bio, certainement en lien avec l'autonomie plus développée des fermes bio. Le tout dans un cadre d'une forte ambition politique européenne qui souhaite 25 % de SAU bio à l'horizon 2030, la volonté de préserver le Farm to Fork (de la ferme à la fourchette) et le tout en lien avec une politique régionale de transmission et d'installation bio qui s'accroît à partir de juin 2023. S'il faut parier sur l'avenir, l'agriculture biologique garde de nombreux atouts pour un monde plus viable demain.



Édito

2022 est déjà derrière nous. Au-delà de la consommation de nos produits en circuits courts, nous sommes tous tournés vers 2023 et son lot d'inquiétudes.

La hausse des prix en premier lieu. Pour aboutir à un produit fini, il faut cultiver, élever nos animaux, les nourrir, tenir les produits au frais, les cuisiner... Comment allons-nous faire avec toutes les augmentations ? Nous ne pourrons jamais répercuter l'intégralité de ces hausses sur nos prix de vente. Le prix est devenu le principal élément d'arbitrage. Et c'est normal, pour nos clients aussi, c'est compliqué.

Par ailleurs, il est question de coupures d'électricité. Comment allons nous faire face à ces coupures ? Comment assurer la traite de nos animaux, cuisiner les produits prêts à l'être ou les conserver au froid ? Et comment vont réagir nos animaux ?

2023 s'annonce très dure. Car ce sont nos marges qui vont se réduire. Aussi, la Chambre d'Agriculture sera mobilisée à plusieurs niveaux. D'une part, les élus que nous sommes resterons mobilisés au quotidien pour faire entendre la voix du terrain auprès des instances et collectivités nationales, régionales et

départementales et limiter les effets de la hausse des prix.

D'autre part, toutes les équipes de la Chambre d'Agriculture pourront apporter les conseils nécessaires aux agriculteurs en production fermière et agritourisme. Elles seront disponibles pour les accompagner et les aider face à des situations difficiles.

Nathalie Boscq,
Présidente de la Commission
Productions Fermières
et Agritourisme de la
Chambre d'Agriculture

Production fermière et agritourisme

60

C'est le pourcentage de fréquentation des circuits courts en 2021 par les Français. Ils n'étaient fréquentés en 2013 que par 40 % des Français.



93

C'est le pourcentage de Français favorables à l'implication de leurs collectivités locales dans une démarche d'alimentation durable

2022 se caractérise par l'entrée de plein fouet dans l'inflation, sans oublier le contexte post pandémie. Dans cette situation, certains clients ont délaissé les circuits courts, mais surtout, la hiérarchie des motivations d'achat a évolué. La juste rémunération des producteurs arrive en tête.

Les circuits courts, les produits fermiers et locaux semblent, en 2022, délaissés par les consommateurs. C'est ce qu'exprime la presse, les producteurs, les magasins.

Pour savoir ce qu'il en est, une équipe mixte du RMT alimentation locale*, composée de chercheurs et de praticiens, a enquêté en mars 2020 puis en mars 2022 auprès de producteurs, consommateurs, accompagnateurs des circuits courts, professionnels de l'alimentation et points de vente. Les résultats de l'enquête 2022, publiée dans la revue Sesame, "Sciences et société, alimentation, mondes agricoles et environnement", montre qu'effectivement, certains consommateurs ont délaissé les circuits courts par rapport à 2020.

Au moment de la pandémie, l'intérêt des consommateurs pour les circuits courts a beaucoup augmenté. La plupart des consommateurs interrogés en 2020 déclaraient avoir modifié leurs achats en circuits courts au début de la crise. En 2022, ceux

qui consommaient déjà « circuits courts » avant la crise ont poursuivi ce type d'achat ou les ont augmentés. Toutefois, les nouveaux venus ne sont pas forcément restés sur ces types de consommation et sont retournés dans leurs circuits habituels, entraînant pour certains une baisse des ventes. Selon Yuna Chiffolleau de l'INRAE, cet essoufflement est dû au pouvoir d'achat en baisse, aux incertitudes liées à l'augmentation du prix des matières premières et au contexte instable de la guerre en Ukraine.

*Réseau Mixte Technologique
<https://www.rmt-alimentation-locale.org/>



Les producteurs gagnent des clients



Toutefois, la tendance de fond reste positive et « l'intérêt pour les circuits courts n'est pas remis en question » constatent les enquêteurs du RMT alimentation locale. Si l'on compare à 2019, il n'y a pas de baisse généralisée des ventes en circuits courts. Le chiffre d'affaires des producteurs en circuits courts est équivalent à celui de 2019 pour plus de la moitié d'entre eux et il est en hausse pour plus d'un quart. Selon Yuna Chiffolleau, de l'INRAE, les producteurs indiquent même avoir gagné entre 5 et 30 % de clients par rapport à avant la crise.

Une autre étude conduite par RMT alimentation locale recense les études et sondages parus sur le sujet entre 2009 et 2022. Elle montre que les circuits courts n'étaient fréquentés en 2013 que par 40 % des Fran-

çais. En 2021, ils sont fréquentés par 60 % des Français.

Les points de vente affichent les résultats les plus contrastés. En ce qui concerne les baisses constatées dans certains d'entre eux, plusieurs explications sont avancées selon les sources. À l'instar de Yuna Chiffolleau, l'enquête publiée dans la revue Sesame pointe la baisse du pouvoir d'achat. Mais d'autres raisons peuvent s'ajouter. En 2020 et 2021, face à l'embellie, de nouveaux points de vente ont ouvert. À cela s'ajoute le développement de l'offre de pro-

duits locaux dans les moyennes et grandes surfaces. La concurrence peut donc s'accroître localement entraînant des difficultés pour certains. De plus, la reprise de la restauration collective en 2021 a entraîné une baisse des achats de produits frais.

Face à ce contexte dominé par l'incertitude, la hausse des prix, la baisse du pouvoir d'achat, pour pouvoir s'adapter, il est nécessaire de s'intéresser aux freins et leviers à l'achat de produits locaux et en circuits courts et surtout à leur évolution.



La juste rémunération des producteurs, principale motivation d'achat

L'étude RMT alimentation locale menée sur les publications de ces dix dernières années a identifié les éléments suivants. Les freins sont le prix, la disponibilité, le manque d'information, le manque de visibilité, la méfiance, la difficulté d'accès et le manque de temps. Tandis que les motivations sont le goût, la qualité, la santé, le soutien à l'économie locale, l'environnement, le lien avec les producteurs.

En 2022, le contexte d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat placent le prix comme variable d'ajustement majeure. Selon le baromètre Max Havelaar, 69 % des Français l'évoquent comme critère prioritaire, soit une hausse de 7 points en 1 an et 10 points en 2 ans. C'est devenu le principal frein à la consommation de produits alimentaires responsables (produits made in France, locaux, zéro déchet, bio, équitables) pour trois Français sur 4 selon ce même baromètre.

À l'inverse, la principale motivation à ce type d'achat est la juste rémunération des



producteurs. Ce facteur arrive devant la provenance et la meilleure qualité des produits. Ce point est donc essentiel dans la décision d'achat.

Face aux aspects économiques, les leviers se situent sur les thèmes du gaspillage et du fait maison. Toutefois, la recherche de « commodité » ou de « praticité » des consommateurs revient au-devant de la scène. Outre les plats préparés « comme à la maison », les pistes sur le « prêt à pré-

parer » sont à explorer. Surtout, la mise en avant des valeurs autour du développement durable, développement local, soutien des producteurs, rémunération juste des producteurs sont à développer.

Ainsi, l'augmentation de l'arbitrage par le prix pénalise les circuits courts. Mais il existe des leviers. À cela s'ajoute la reprise de l'activité de la restauration collective. Avec la loi Egalim, des opportunités sont à saisir...

Zoom sur les cantines scolaires

Le 4^e baromètre Max Havelaar se penche cette année sur la vision des Français de l'engagement des communes dans une démarche d'alimentation durable. Et le résultat est sans appel: « *en cohérence avec l'aspiration au local et aux circuits courts, 93 % des Français sont favorables à l'implication de leurs collectivités locales dans une démarche d'alimentation durable impliquant aide aux producteurs, engagement de qualité des produits des cantines ou encore sensibilisation des enfants* ». La juste rémunération des producteurs est là encore mise en avant.

Toutefois, ce qu'il ressort de l'étude c'est le manque d'information de la part des parents et des enfants. En effet, 63 % des parents croient savoir que la nourriture servie à la cantine est responsable mais moins d'un parent sur cinq en est tout à fait

certain! Le besoin de communication de la part des établissements est donc essentiel, surtout quand de vraies démarches d'approvisionnements en produits fermiers et locaux sont mises en place.

Pour mémoire, l'approvisionnement des établissements de restauration collective, dans le cadre de la loi Egalim, doit provenir pour au moins 50 % de produits de qualité et durables dont au moins 20 % de produits biologiques. Dans le cadre de la démarche Manger Bio et local initiée il y a plusieurs années par le Conseil Départemental, les établissements sont régulièrement sensibilisés à cette nécessité. En effet, chaque année, des rdv sont organisés avec les établissements pour connaître les avancées, les problèmes d'approvisionnement rencontrés, les mesures de communication en place...

Manger Bio et local en chiffres :

- 32 crèches, 1 150 enfants, 275 000 repas
- 29 communes, 5 600 écoliers, 800 000 repas
- 42 collèges, 17 500 élèves, 2 500 000 repas
- 2 établissements scolaires privés, 1 900 élèves, 280 000 repas
- 17 foyers enfants et adultes, 2 520 personnes, 930 000 repas
- 34 EPHAD, 3 800 personnes âgées, 2 700 000 repas



Tourisme rural



Côté tourisme, Les Gîtes de France affichent une année 2022 exceptionnelle. Le service réservation des Gîtes a enregistré en 2022 une hausse du nombre de contrats de 2,2 points et une hausse

du volume d'affaires de 9 points. La durée moyenne des séjours reste stable à 8 jours. Par contre, avec la diminution des incertitudes liées à la situation sanitaire, les séjours sont plus anticipés qu'en 2021 avec une moyenne à 3,5 mois avant le début du séjour. Ce qui est important à noter, c'est que l'offre Gîtes de France correspond

à la recherche de « vacances calmes et durables », tendance qui se confirme une nouvelle fois.

L'offre agritouristique entre totalement dans cette catégorie et répond parfaitement à la demande de tourisme durable, d'activités et d'expériences en lien avec la découverte et la protection des milieux.

Zoom Bienvenue à la Ferme

Bienvenue à la Ferme compte près de 8 000 adhérents en France. 3,8 millions de Français en sont clients.

En termes de notoriété, Bienvenue à la Ferme progresse significativement au fil des années. L'étude Kantar menée pour Bienvenue à la Ferme en 2022 montre qu'un quart des personnes interrogées connaissent vraiment la marque et plus de 40 % connaissent au moins le nom.

De plus, la marque est reconnue sur ces deux axes, mangez et vivez fermier: C'est d'une part une marque spécialisée dans

la vente de produits fermiers en direct et d'autre part, une marque qui propose de l'hébergement, des visites ou de la restauration à la ferme.

C'est d'ailleurs la seule marque qui propose une offre complète: produits, séjours, activités, restauration...

Dans les Pyrénées-Atlantiques, plus de cent agriculteurs sont engagés dans la marque. 80 % ont une activité de production fermière, 50 % ont une activité d'accueil à la ferme ou d'hébergement. 25 % ont les deux activités.

Si le nombre d'adhérents reste stable ces trois dernières années, le nombre de producteurs fermiers dans le réseau progresse significativement puisqu'ils n'étaient que 70 % en 2020.



Marchés de producteurs de pays 2022

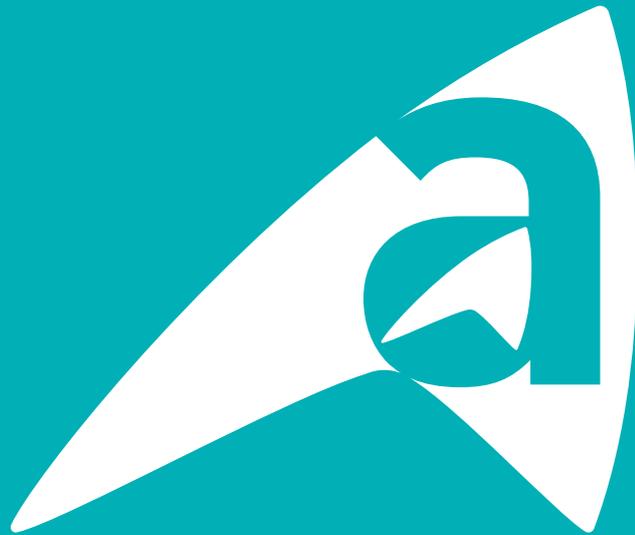
- 37 marchés programmés,
- 34 réalisés
- 3 annulations : canicules
- 1 annulation : grêle
- 5 nouveaux marchés
- 103 producteurs agréés dans la démarche

En moyenne, 487 assiettes (entrées + plats) par marché soit un total de 16 500 assiettes sur les marchés.

2 marchés dépassent les 1 000 assiettes. Les enquêtes réalisées auprès des communes montrent un taux de satisfaction

excellent, que ce soit sur l'image de la marque Marché des Producteurs de Pays que le travail des producteurs ou l'accompagnement proposé par la Chambre d'Agriculture.





CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*